

# LES CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés ? - Oui  
Sont-ils appliqués ? - Non!

Revue tri-mensuelle paraissant le 10, le 20 et le 30

ABONNEMENTS D'UN AN

France . . . . . 25.00  
Pour les Ligueurs . . . 20.00  
Etranger . . . . . 30.00  
Pour les Ligueurs . . . 25.00

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

10, Rue de l'Université, PARIS VII<sup>e</sup>

TÉL. LITTRÉ 02-92

Directeur : Henri GUERNUT

PRIX DU NUMÉRO : 1 fr.

Adresse Télégraphique :  
DROITHOM-PARIS  
Chèques postaux :  
c/c 218.25, PARIS

## SOMMAIRE

# EN ALLEMAGNE

### I. Allemagne, Hiver 1931

Jacques KAYSER

### II. Les armements de l'Allemagne

F.-W. FÖRSTER

Carl MERTENS

L'OFFENSIVE CLÉRICALE

### Pourquoi nous sommes excommuniés

Albert BAYET

Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.  
REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.

298  
298

## SERVICE DE PUBLICITE

### CONFIEZ-NOUS VOS ANNONCES VOTRE RECLAME

La publicité de la revue, de par son important tirage, est toujours d'un grand rendement.

RECLAME. — Prix de la ligne : 4 fr. (35 lettres, signes et espaces par ligne de 7). Colonne de 8 centimètres de largeur, 92 lignes à la colonne.

TARIF DEGRESSIF. Par contrat annuel de :  
250 lignes, 5 % en moins, soit 3 fr. 80 la ligne  
500 — 15 % — — soit 3 fr. 40 —  
1.000 — 35 % — — soit 2 fr. 60 —

Pour renseignements complémentaires, envoi de textes, signatures et contrats, s'adresser à Jules Dupont : « LA PUBLICITE LUCRATIVE », 14, rue du Delta, Paris (9<sup>e</sup>), téléphone : Trudaine 19-19, chargé de toute la publicité de la revue.

### LIGUEURS :

N'oubliez pas de vous réclamer des « Cahiers » lorsque vous écrivez à nos annonceurs.

### CHEMINS DE FER DE L'ETAT

SERVICE D'HIVER  
RELATIONS DIRECTES ENTRE L'ANGLETERRE  
LE SUD-OUEST DE LA FRANCE ET L'ESPAGNE

1<sup>o</sup> Par  
**le Rapide Manche-Océan**  
de Dieppe à Bordeaux

viâ Rouen - Le Mans - Nantes - La Rochelle  
correspondance à Dieppe avec les services rapides  
"Londres-Newhaven-Dieppe". — Voitures directes  
et couchettes, toutes classes. — Wagon-Restaurant.

2<sup>o</sup> Par  
**le Côte d'Emeraude-Pyrénées**

Saint-Malo-Bordeaux  
viâ Rennes - Nantes - La Rochelle  
correspondance à Saint-Malo avec le paquebot de  
Southampton ; à Bordeaux avec le Sud-Express  
et les principaux trains du Midi.  
Voitures directes 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes Saint-Malo et Irun  
et vice-versa. — Wagon-Restaurant.

Pour tous renseignements, s'adresser aux Gares du Réseau de l'Etat.

**UNE FORTUNE ?** dans les 25 millions  
de 10 à 20 millions non récla-  
més du Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris,  
Ch. Fer, etc., publiés avec tous les tirages (Lots et  
Pairs) chaque dimanche. Abonnement 1 an, 15 francs.  
JOURNAL TIRAGES FINANCIERS, n° 6, Faubourg Montmartre - PARIS

### CONTENTIEUX CIVIL ET COMMERCIAL

POURSUITES ET DÉPENSES DEVANT LES TRIBUNAUX

### CABINET AÉLION

3, Rue Cadet, Paris - Téléph. : Provence 41-75

Sociétés. - Liquidations. - Faillites. - Réhabilitations.  
Divorces. - Séparations de biens. - Recouvrements.

### MAISON SPECIALE DES LAISSES POUR COMPTES DES GRANDS TAILLEURS

**RAKOVER, 4, Rue de Bellefond, PARIS-9<sup>e</sup>**  
OCCASIONS VÉRITABLEMENT INTÉRESSANTES  
Conditions avantageuses aux Ligueurs.

100 Fcs PAR JOUR repres. fac. art. 1<sup>ère</sup> néces.  
Hom. ou dame. Per. NEW-AMERICA, à Ville-  
franche-s.-mer (Alpes-Maritimes).

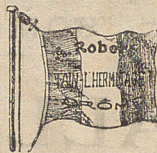
### VIN grenache doux ou sec, rosé

1929 et 1930. - Vin rouge 12° 3

Adressez de préférence votre commande au ligueur  
**Etie BERNADOY**  
Propriétaire-Viticulteur à OPOUL (Pyr.-Or.)

### TOUS LES DRAPEAUX

avec ou sans inscriptions  
pour MAIRIES, SOCIÉTÉS, PAVOIS  
BANNIÈRES ET INSIGNES  
Echarpes & Tapis de Table p' Mairies  
Fleurettes pour Journées  
et TOUS ARTICLES pour FÊTES  
A.-D. ROBERT - TAIN (Drôme)  
CATALOGUE FRANCO



LISEZ ET FAITES LIRE

Avec l'Italie ? - Oui !  
Avec le Fascisme ? - Non ?

par Luigi CAMPOLONGHI

Un volume : 8 francs

(30 % de réduction aux Sections)

Supprimez l'intermédiaire et vous aurez la vie moins chère

**CAFÉ TORRÉFIÉ**  
Extra supérieur

Chèques Postaux c. c. N° 6109 Marseille

Le postal 40 kilos franco votre gare... Fr.

**HENRI VINCENT, Importateur-Brûleur**  
à SALON-DE-PROVENCE (B.-du-Rhône)

**155**

Maison spécialement recommandée

### ENTREPRISE GÉNÉRALE DE

### POMPES FUNÈBRES

**Edouard SCHNEEBERG**

43, Rue de la Victoire PARIS (9<sup>e</sup>)

Téléphone : Trinité 38-54 et la suite (6 lignes)

Service de Nuit

### MARBRERIE - GRANITS

52, Boul. Edgard-Quinet (14<sup>e</sup>) - Danton 64-51 ;  
43, Boul. Ménilmontant (14<sup>e</sup>) - Roquette 39-24 ;  
4, Avenue du Cimetière à Pantin - Combat 06-22 ;  
Thiais, en face du cimetière Choisy-le-Roi 384.

Toutes formalités pour inhumations, cérémonies, incinérations,  
exhumations, achats de terrain dans tous les cimetières.  
— Caveaux provisoires.

Tarif officiel de l'Administration à la disposition des  
familles.

# LIBRES OPINIONS

## EN ALLEMAGNE

### I. - Allemagne, Hiver 1931

Par Jacques KAYSER, membre du Comité Central

J'ai eu l'occasion de me rendre en Allemagne au cours du mois de décembre et d'y donner sous les auspices de la Ligue allemande des Droits de l'Homme et du Citoyen six conférences contradictoires à Cologne, Dortmund, Dantzig, Königsberg, Berlin et Hambourg.

Je voudrais, tout d'abord, dire que le succès de ces réunions a été assuré grâce à la vaillance de la Ligue allemande, dont l'admirable dévouement aux institutions républicaines et aux idées de paix n'a fait que croître depuis sa fondation. Au milieu de circonstances particulièrement difficiles, à des moments où les courages ont tendance à s'anémier, la Ligue allemande combat de toute son énergie la double menace de fascisme et de guerre.

Au cours de ce voyage, des enquêtes que j'ai menées, j'ai pu faire un certain nombre de constatations, j'ai recueilli un certain nombre d'impressions, ce sont elles que je tiens à exposer ici aussi objectivement que possible.

#### Le chômage

Ce qui frappe tout d'abord c'est l'ampleur profonde de la crise économique, sociale et morale qui ravage l'Allemagne et dont la manifestation tangible est le chômage. Le 15 décembre, il y avait un peu moins de 4 millions de chômeurs, au 31 décembre, il y en avait plus de 4.300.000; on compte qu'à la fin du mois de janvier ou au début du mois de février le cap de 5 millions sera dépassé.

Ce chiffre ne comprend pas les ouvriers qui ne travaillent que quelques jours par semaine ou quelques heures par jour; les statistiques tiennent exclusivement compte des seuls chômeurs complets, aussi entend-on souvent déclarer que lorsque le chiffre de 5 millions sera dépassé, c'est plus du tiers de la population allemande qui se trouvera atteinte directement ou indirectement par le chômage: la plupart du temps, en effet, le chômeur est un soutien de famille; c'est donc la famille entière qui pâtit de son inactivité.

Le plus grave peut-être, c'est que le chômage frappe surtout la jeunesse. Au sortir de l'école ou après quelques années d'apprentissage, le jeune Allemand, à l'âge auquel on forme d'ordinaire les projets les plus généreux et les plus enthousiastes, de quelque côté qu'il le regarde, voit son avenir barré. Il passe ses journées à errer dans les rues, à tourner en rond, à chercher à tuer le temps, à maudire les dirigeants de l'Allemagne et l'humanité tout entière. Sa seule occupation, c'est de faire

pointer sa carte de chômeur! Lorsqu'on l'interroge et qu'on lui demande quelle est sa profession, il répond invariablement: « *Arbeitslos* » (sans travail). Ainsi plus de travail, plus de fonction sociale, plus d'aspirations morales, voilà le lot de la jeunesse allemande sur laquelle il n'est pas étonnant que le désespoir morde comme une gangrène.

#### La force du Racisme

Le mot d'ordre de la jeunesse, c'est: « *L'état de choses actuel doit changer.* » Or, c'est précisément ce que clament à ses côtés les démagogues des partis extrémistes. *Partout où il y a un chômeur, il y a un nouveau centre pour Hitler et pour le Communisme.* Dans ces conditions, comment ne pas admirer le courage des jeunes républicains qui malgré les circonstances, les déceptions accumulées, les propagandes agissantes, la passivité des autorités conservent une mystique républicaine?

Il me souvient d'avoir entendu à la suite d'une de mes conférences un jeune Allemand me dire: « Je suis républicain, je suis membre du Reichsbanner; mais vous rendez-vous compte du mérite que j'ai à défendre la République, alors que cette République née de la défaite n'a pas su liquider la guerre, qu'elle s'est mal débattue au milieu d'une terrible crise d'inflation et qu'elle risque de s'effondrer aujourd'hui devant le chômage grandissant auquel elle ne sait apporter aucun remède. »

Un autre jour, un chef pacifiste m'a dit: « Mon fils... il est chômeur... il est Casque d'acier. » Et ainsi s'établissait cette corrélation directe qui existe entre le chômage et l'accroissement des partis d'extrême-droite.

Toutes ces considérations expliquent la marée du parti national-socialiste dont le programme est essentiellement négatif.

Le national-socialisme est anticapitaliste, mais il est subventionné par des magnats de l'industrie et de la finance; il est antibourgeois, mais des bourgeois apeurés viennent se ranger à ses côtés; il est antisémite, mais certains juifs, pour prendre une assurance contre d'éventuels pogromes, lui apportent leur concours; il est antimarxiste, mais des ouvriers désespérés viennent adhérer à ses organisations.

Sa seule affirmation positive est sa devise: « *Allemagne, réveille-toi.* »

### Les partis devant Hitler

Le mouvement d'Hitler désaxe les partis allemands. L'axe politique de l'Allemagne a été, en effet, depuis 1919, orienté vers la gauche. Il n'en est plus de même aujourd'hui. On aurait pu pourtant croire que contre les racistes, par une réaction en quelque sorte instinctive, tous les autres partis auraient formé un solide bloc de résistance. Mais les partis bourgeois de droite et du centre droit qui s'effondrent à chaque élection sous les coups des racistes semble croire aujourd'hui que pour leur résister, la meilleure méthode consiste à les suivre. C'est pourquoi nous voyons le chef du parti populiste — qui fut celui de Stresemann! — appeler les nationaux-socialistes à la collaboration gouvernementale. C'est pourquoi nous voyons aussi le gouvernement du Reich céder aux nationaux-socialistes dans l'affaire de Thuringe (subvention accordée à la police de cet Etat dirigé par le chef national-socialiste Frick) et par l'interdiction du film « A l'Ouest rien de nouveau ».

\* \* \*

En face de cette situation, quels sont donc le nombre et l'ampleur des forces de résistance ?

Ce sont d'abord les deux grands partis politiques : le Centre catholique et la Sozial-Démocratie.

Le premier, par l'intermédiaire du Chancelier Brüning dirige le Reich; le second, par l'intermédiaire du président Braun dirige la Prusse.

Ces deux gouvernements sont des gouvernements de coalition. Dans le Reich, coalition minoritaire des partis du centre et du centre droit qui ne peut vivre que grâce au soutien permanent de la Sozial-Démocratie. En Prusse, coalition majoritaire : au gouvernement siègent les représentants des partis qui formèrent la coalition de Weimar (sozial-démocratie, centre, ancien parti démocrate).

Mais la Sozial-Démocratie va-t-elle pouvoir continuer à soutenir le gouvernement du Chancelier Brüning? C'est un dilemme terrible qui se pose pour elle.

Si elle vote selon ses aspirations contre le gouvernement bourgeois du chancelier Brüning, elle ouvre une crise dont le dénouement logique est l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de droite avec la participation des nationaux-socialistes.

Si elle continue, pour éviter ce péril immédiat, à assurer la survie du gouvernement actuel, elle fournit d'excellents arguments démagogiques à ses deux adversaires acharnés, à ceux qui instruisent son procès tous les jours dans le *Völkischer Beobachter* et la *Rote Fahne* : aux hitlériens et aux communistes qui cherchent à l'abattre sous leurs feux croisés. Si elle prolonge son sacrifice désintéressé à la cause de la démocratie et de la paix, elle se condamne à subir une notable diminution de ses effectifs à la prochaine consultation électorale.

Mais si elle venait à refuser sa confiance au Chancelier Brüning et provoquer ainsi, par sa défection, la chute du ministère, le centre pour-

rait-il continuer à participer à la coalition prussienne? Ne l'abandonnerait-il pas, au contraire, provoquant à son tour, par son retrait, la démission du gouvernement Braun. Or la Prusse forme l'épine dorsale de la résistance républicaine en Allemagne. Les Casques d'acier viennent de le reconnaître en écrivant dans leur manifeste : « Qui tient la Prusse, tient le Reich. » Aussi, les socialistes sont-ils décidés à bien des sacrifices pour continuer à « tenir » la Prusse, donc le Reich.

A côté des partis politiques, menant aussi avec ardeur la lutte contre les extrémistes, nous trouvons à côté de grands journaux d'information qui, pendant la campagne électorale — et aujourd'hui encore — n'ont pas craint de se jeter dans la mêlée, nous trouvons surtout, au premier rang, les grandes associations pacifiques, parmi lesquelles le Reichsbanner : la Bannière d'Empire.

En France, nous sommes tenus au courant de toutes les manifestations des Casques d'acier et des hitlériens; mais la presse ne relate pas les ripostes de la Reichsbanner. A-t-on su par exemple qu'au lendemain de l'interdiction du film « A l'Ouest rien de nouveau », des meetings auxquels se pressait une foule considérable et décidée ont été organisés dans les différents quartiers de Berlin.

Néanmoins, il faut reconnaître que la marée d'Hitler semble plus forte que jamais; son accession ou sa participation au pouvoir doit être envisagée comme une éventualité possible. Les élections partielles attestent de sa force. Un exemple: le 14 septembre 1930, les racistes obtenaient moins de 25.000 voix à Brême; le 30 novembre (deux mois et demi plus tard) ils en obtenaient 51.334. Le chiffre de leurs voix avait doublé!

### Les réparations

Ce serait une erreur de croire qu'à la base de l'action de Hitler, il y ait avant tout des revendications d'ordre international. Dans sa campagne électorale, il a très peu touché aux questions de politique extérieure; il a fait porter tout son effort sur les questions sociales. Il n'est pas vrai que tous ses électeurs soient des nationalistes et des bellicistes. Ce qui est vrai, c'est que ce sont tous des mécontents ou des désespérés. *Le phénomène Hitler est avant tout un phénomène social.*

Mais le mouvement de Hitler a néanmoins une répercussion certaine sur la politique extérieure et notamment sur le problème des Réparations : les racistes dénoncent en effet le plan Young comme l'un des responsables de la crise allemande et ils demandent la suppression de ce qu'ils appellent le « tribut d'esclavage ». Ils tiennent ce raisonnement de démagogie, qui porte sur la masse :

« Nous avons à payer des milliards et des milliards. Or, cet argent, qui devrait rester chez nous et nous permettre de surmonter la crise ou tout au moins de parer partiellement à ses conséquences, la France nous le réclame; elle se refuse à toute concession, à tout adoucissement. Elle est donc responsable de notre misère. »

On répond à ces arguments qu'en définitive ce n'est pas la France qui est le créancier exigeant et qu'il suffirait d'un mot venu d'Amérique, pour permettre « le coup d'éponge sur l'ardoise » que nous souhaitons. Mais les Allemands ripostent en invoquant la différence du caractère des dettes-réparations et des dettes interalliées, les premières étant une conséquence de la victoire des Alliés, les secondes correspondant à des prestations effectives; ils protestent contre une « liaison de fait » qu'ils ne reconnaissent pas; ils se refusent de courir le risque d'affaiblir leur crédit en Amérique en prenant l'initiative de démarches délicates. Ils répondent surtout : « L'Amérique est prête à consentir de larges réductions. Mais elle ne le fera que le jour où l'Europe aura désarmé. A vous, Français d'agir. Dans ce domaine, nous n'avons aucune initiative à prendre. Le dilemme pour vous est le suivant : désarmez ou payez. Comme vous ne voulez pas désarmer, vous êtes condamnés à payer et, pour cela, vous nous contraignez à notre tour à vous payer. Votre politique d'armement est la cause de l'impassibilité américaine, partant de notre asservissement financier. »

Et, enfin, l'Allemand — à quel que milieu qu'il appartienne — ne peut s'empêcher de se livrer à une comparaison entre l'état de son pays et l'état de la France, représentée comme l'« île heureuse » de l'Europe. Là encore, on se sert d'arguments démagogiques qui ne laissent pas insensibles ceux qui les entendent ou les lisent : « Voyez la France ! Elle ne subit qu'atténué le contre-coup de la crise économique ! Elle se développe dans une quiétude sociale totale ! Elle n'est menacée par personne ! Elle n'a pas de revendications à formuler ! Elle est satisfaite ! Elle est prospère ! Nous sommes ruinés, nous sommes plongés dans le chaos ! Nous souffrons ! Et loin de nous aider, la France nous réclame des paiements démesurés ! Nous sommes exangues, et elle exige toujours ce qu'elle appelle son dû ! »

Dans ces conditions, l'Allemagne va-t-elle décider un moratoire ? L'envie ne lui en fait pas défaut, mais elle craindrait, en le déclarant, de nuire à son crédit et elle s'ingénie à faire en sorte qu'on lui offre le moratoire au lieu d'avoir à en prendre l'initiative.

Mais cette question des Réparations, bien qu'elle fasse l'objet de campagnes violentes d'une certaine partie de la presse, n'est pas celle qui passionne le plus l'opinion allemande, laquelle semble plus attentive au problème du désarmement et à celui des relations avec la Pologne.

### Le désarmement

En ce qui concerne le désarmement, l'Allemagne unanime prétend que le désarmement fixé par le traité de Versailles ne lui a été imposé que comme le prélude du désarmement général, qu'il y a entre l'un et l'autre une liaison effective. Et comme aucun progrès ne peut être constaté dans la voie du désarmement général, l'Allemagne envisage la possibilité de réclamer le droit de réarmer.

Elle réarme déjà, disent certains, qui dénon-

cent à côté d'armements clandestins et de la fabrication méticuleuse de prototypes les chiffres considérables du budget de la Reichswehr. Mais le régime militaire auquel l'Allemagne est soumise l'oblige à consacrer à son armée réduite des sommes considérables. Une armée de métier composée de soldats et d'officiers qu'il s'agit de recruter et de conserver dans les cadres coûte beaucoup plus cher à entretenir qu'une armée de conscription.

On prétend en France, à juste titre, que la France désarmée dans un monde surarmé serait une tentation et une proie facile. Il est nécessaire de généraliser cet argument et de considérer qu'un pays quel qu'il soit, fût-ce l'Allemagne, qui serait désarmé serait lui aussi une tentation et une proie facile.

La solution, c'est dans l'égalité qu'on peut la trouver, non pas dans l'égalité d'une émulation d'armements, mais dans une servitude de désarmement.

Dès qu'on entre dans ce débat, la discussion s'éloigne des faits et semble presque académique. Lorsqu'on approfondit au contraire le problème des relations germano-polonaises, la discussion se fonde sur des faits matériels et devient d'autant plus véhémement.

### Allemagne et Pologne

Le problème germano-polonais pose des questions de quatre ordres différents : les frontières, le couloir polonais, les rivalités des ports de Danzig et de Gdynia, et la Haute-Silésie.

#### I. La frontière

Le tracé de la frontière orientale du Couloir (frontière qui sépare la Prusse orientale de la Pologne) est un défi à la vraisemblance !

Qu'on en juge !

La frontière pendant une cinquantaine de kilomètres longe la Vistule. D'ordinaire, les frontières suivent le thalweg du fleuve. Là, elle s'étend sur la rive allemande, à 20 mètres environ du fleuve de sorte que l'accès à la Vistule est interdit à toute la population allemande, au paysan qui cultive son champ, au pêcheur qui vivait du produit de sa pêche, au ramasseur de jonc, au berger désireux d'y faire désaltérer le troupeau dont il a la garde !

Toute la vie des riverains conditionnée pendant des siècles par l'accès de la Vistule est désaxée : leur activité se trouve stoppée par une ligne de bornes-frontières, fichées en terre, à vingt mètres de l'eau.

Il y a mieux ! La plaine allemande est sujette à de fréquentes inondations de la Vistule. Pour protéger le pays, les Allemands avaient élevé une digue. Croit-on que la frontière permette la protection efficace du sol et des populations en respectant la digue et en la laissant sous la même souveraineté que ceux qui, bénéficiant de son existence, ont intérêt à son entretien ? Ce serait trop raisonnable. La digue est cinq fois coupée par la frontière. Les parties demeurées allemandes sont entretenues avec soin; les autres ne sont l'objet

d'aucune sollicitude de la part de la Pologne! En face de la ville polonaise de Mewe, cinq petits villages allemands ont été donnés à la Pologne. Il y a deux ans, lors des inondations, ils furent coupés de toute communication avec la Pologne et leurs habitants durent demander aide et secours aux autorités allemandes.

Il y a mieux encore! Au Sud de Marienwerder, dans la région où la frontière quitte la Vistule pour gagner les lacs Mazures, on a jugé bon de séparer les gros bourgs allemands de Garnsee et de Bischofswerder de leur gare qu'on a intégrée dans l'Etat polonais. On a ainsi bouleversé — sans aucune raison plausible — des unités économiques effectives, détruit des marchés importants. Rien n'est plus suggestif à cet égard que de voir l'agone de Bischofswerder, prospère il y a quinze ans, centre d'une région agricole et dont la misère actuelle se manifeste à l'aspect des boutiques abandonnées et à la détresse des habitants fidèles; Bischofswerder vivait aussi de l'industrie du bois: la frontière le coupe de ses forêts.

\* \* \*

Il y a mieux toujours! Les Allemands avaient inauguré en 1910 un superbe pont pour chemin de fer de plus d'un kilomètre de long: le pont de Münsterwalde, qui permettait de relier directement le Sud de la Prusse orientale à la grande ligne Königsberg-Berlin, sans faire de crochet par Marienburg et Dirschau.

Ce pont, les Polonais l'ont détruit.

Au lendemain de la guerre, en matière de représailles ou dans le feu des incidents de 1920, direz-vous?

Point du tout.

Ils l'ont détruit froidement, systématiquement en 1928 et en 1929. Aujourd'hui, de cette grande œuvre technique ne subsistent plus que les vestiges de quelques piles au milieu du fleuve!

Il y a mieux enfin! Les Polonais s'étaient engagés à accorder à l'Allemagne un accès à la Vistule. Ils ont tenu parole: le débouché existe, le pont a été accordé; c'est celui de Kurzebrack à quelques kilomètres de Marienwerder.

J'ai eu la curiosité et l'indiscrétion de le visiter: il y a quatre mètres de large! Des douaniers polonais en surveillent jalousement l'accès et j'ai eu à montrer mon passeport pour avoir osé franchir la frontière et tenté de m'approcher de la Vistule.

C'est que le « port » n'est libre qu'en apparence. Surplombant la route qui y mène, un écriteau fixe les limites de la liberté:

« Accès à la Vistule pour la population de la Prusse orientale.

« L'accès est autorisé pour les porteurs des passeports réglementaires de 6 heures à 20 heures, du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre et de 7 heures à 19 heures, du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars. »

Inutile de décrire la prospérité de ce port sans trafic ni bateau!

... Voici ce que j'ai vu dans l'Est de l'Allemagne.

Remplacer ces frontières « sanglantes » par des

frontières plus justes, c'est la solution qui s'impose immédiatement à tout observateur sans préjugé ni passion.

Mais est-ce là le vrai problème?

Puis-je oublier qu'un Allemand qualifié m'a dit: « Le problème des frontières est subalterne. C'est tout le problème du Couloir qui est posé et qui doit être résolu. »

## II. Le couloir

— Nous voulons que le « Couloir » polonais fasse retour au Reich et lui appartienne à nouveau en pleine souveraineté, disent les Allemands, unanimes.

— Nous exigeons que le « Couloir » polonais demeure intégralement sous la souveraineté polonaise, disent les Polonais, unanimes.

— Nous poursuivons par toutes les voies pacifiques dont nous pouvons disposer, la revision de cet impossible et inacceptable statut territorial, ont toujours dit et répètent encore les Allemands, unanimes.

— Si l'on ose toucher au « Couloir », nous aurons recours à la force des armes pour assurer la défense de la nation envahie, ont toujours dit et répètent encore les Polonais, unanimes...

Et la polémique se poursuit par-dessus la frontière, devenant chaque jour plus amère et plus menaçante... Les arguments s'entrecroisent, mais sont eux-mêmes dominés par la brutalité des faits.

Evoquons-nous ici la traditionnelle querelle des statistiques? Il nous suffira de dire que les Allemands prétendent qu'en 1919 les habitants du Couloir étaient, en majorité, de race allemande et, qu'avec une assurance égale, les Polonais soutiennent la thèse contraire! Bien entendu, chaque partie interprète à sa manière le langage des chiffres, chiffres sur lesquels les uns et les autres ne sont d'ailleurs pas d'accord.

Les Polonais, par leur politique de polonisation, et aussi grâce à l'émigration volontaire ou forcée d'autochtones allemands, sont parvenus aujourd'hui à s'assurer une majorité dans le territoire litigieux. (Nous mettons, pour l'instant, hors de discussion tout ce qui concerne Danzig et l'Etat libre.)

En second lieu, même avant la guerre, pour déterminer quel était l'élément ethnographique prépondérant, les statisticiens ajoutaient au chiffre total des Allemands, ou au chiffre total des Polonais — selon la thèse qu'il s'efforçait « impartialement » de faire triompher — les 106.000 Kachoubes qui habitent au nord-ouest du Couloir. Que sont ces Kachoubes? Il ne nous appartient pas d'aborder ici une question historico-ethnographique, nous constaterons simplement que les Kachoubes sont d'origine slave et qu'il apparaîtrait plus normal, si l'on tient absolument à les incorporer soit avec les Polonais, soit avec les Allemands (ce qui serait d'ailleurs purement artificiel et vain) de les adjoindre aux Polonais!

D'autre part, en feuilletant l'ouvrage allemand « *Andrees Atlas* », septième édition, publiée au lendemain de la guerre, en 1921, on peut constater que la « Sprachen Karte » (carte de langues), ba-

sée sur le recensement de 1905, attribue une évidente majorité aux éléments polonais : les Allemands peuplant les villes et la région proche de l'actuelle frontière occidentale du Couloir — les Polonais dominant dans la campagne et massés surtout à l'est du Couloir et au sud.

D'ailleurs, l'Allemagne reconnaît parfaitement que le Sud du Couloir doit légitimement revenir à la Pologne, elle a abandonné toute prétention sur l'ancienne province de Posen. Déjà, en 1919, dans sa réponse aux propositions de paix des Alliés, M. de Brockhoff-Rantzau disait : « *L'Allemagne cède à la Pologne la majeure partie de la province de Posen, les arrondissements incontestablement habités par les Polonais, y compris la capitale de Posen.* »



Le sud du Couloir est donc hors de tout débat. Reste le centre et le nord du Couloir.

Ici, l'Allemagne invoque des arguments économiques. Tout le trafic du pays a été désaxé. Avant la guerre, c'était, en effet, une zone de transition et d'échange entre l'Est et l'Ouest. Aujourd'hui, le trafic est orienté du Sud au Nord. Cette transformation brutale a jeté le désarroi dans l'économie des régions frontalières, détruit des unités économiques prospères et causera sans aucun doute, pendant longtemps encore, un déséquilibre dans le régime de la Prusse Orientale, aggravant une situation déjà tragique.

Mais il ne faudrait pas imprudemment généraliser, et une ville comme Königsberg ne souffre pas de l'existence de Couloir : la crise qui y règne provient avant tout de la fermeture du débouché russe, dont la restitution du Couloir à l'Allemagne ne provoquerait en aucune manière la réouverture !

Enfin, l'Allemagne se plaint à juste titre des difficultés qui entravent la libre circulation des voyageurs allemands ou des marchandises allemandes dans la traversée du « Couloir ». Certes, des progrès ont été accomplis en ce qui concerne les trains rapides : depuis deux mois, peuvent rester ouvertes les fenêtres des wagons pendant le parcours polonais ! Mais tout ce qui n'emprunte pas le trafic direct de la ligne directe Königsberg-Marienburg-Schneidemühl-Berlin est l'objet de vexations bien inutiles.

Pour se rendre de Marienburg à Danzig, trajet de 50 kilomètres, on traverse trois frontières, trois fois on montre son passeport ou ses pièces d'identité, on s'arrête longuement aux gares : une première fois à la frontière germano-danzicoise, puis à la frontière danzico-polonaise, enfin à la frontière polono-danzicoise. Sur cette ligne principale, j'ai mis, pour franchir les 50 kilomètres, 2 heures 4 minutes, sur lesquelles 27 minutes ont été consacrées aux arrêts de douane !

Quand bien même ces vexations seraient supprimées, la revendication allemande demeurerait aussi forte. *C'est qu'elle est essentiellement une revendication nationale et morale*, et c'est là ce qui lui donne son caractère de gravité exceptionnelle.

La Pologne se montre intransigeante : ce qu'elle a, elle veut le conserver, voire même l'agrandir. Elle invoque toute la force du droit des peuples et le principe wilsonien du libre débouché sur la mer.

Acceptera-t-elle des solutions d'un ordre international, qu'il est plus facile de rédiger sur le papier que d'intégrer dans la réalité quotidienne des faits ? Croit-on possible de lui imposer soit un contrôle effectif de la Société des Nations afin de garantir une totale liberté de circulation, soit un régime d'administration mixte, soit des mesures tendant à rendre les frontières invisibles, soit encore un « couloir » allemand traversant le « couloir » polonais ?

Croit-on que l'Allemagne accepte comme définitives de telles solutions qui ne lui paraîtront que comme une étape vers le retour à l'application du principe jacobin de l'unité nationale ?

### III. Danzig

Mais on dira : « Vous avez traité le problème du Couloir sans vous préoccuper du problème de Danzig, les deux questions ne sont-elles pas liées ? »

— Assurément, l'existence du grand port de la Baltique est à l'origine de la création artificielle du Couloir ; il en paraît le débouché, aussi ne peut-on que difficilement concevoir une modification du statut du Couloir sans qu'elle ait une répercussion sur le statut de Danzig. Mais, en revanche, on peut parfaitement admettre une modification du statut de Danzig sans qu'elle implique une modification du statut du Couloir. Les deux problèmes peuvent donc être dissociés.

Comment s'explique le conflit de Danzig — car là encore il existe un conflit ?

En 1919, au moment des négociations de Versailles, les Polonais — au nom d'un des quatorze points du président Wilson — ont réclamé « un accès libre et sûr à la mer ».

Le seul accès qu'on envisageait alors, c'était Danzig, situé à l'embouchure de la Vistule. Mais Danzig était incontestablement une ville allemande. C'est pourquoi les Alliés n'ont pas « proposé de l'incorporer à la Pologne » (*Voir Réponse des puissances alliées aux remarques de la délégation allemande du 16 juin 1919*). M. Clemenceau précisait cependant, dans la lettre d'envoi qui précédait cette réponse : « *La ville même a été retranchée de l'Allemagne parce qu'il n'y avait pas d'autre moyen possible de fournir ce « libre et sûr accès à la mer. »* »

Les Alliés ajoutaient que c'était « à juste titre » que la Pologne réclamait la remise entre ses mains de « *la direction et du développement du port, qui est son SEUL débouché sur la mer.* »

C'est dans ces conditions qu'a été créé le territoire de la « Ville Libre de Danzig », qui couvre une superficie d'environ 2.000 kilomètres carrés.

La ville a été placée sous la protection de la Société des Nations, mais la Pologne, qui y est représentée par un haut-commissaire, détient la gestion effective des affaires : c'est elle qui dirige les Af-

fares étrangères de la Ville ainsi que l'administration des chemins de fer et, en partie, celle du port. Au point de vue économique, Danzig est placée en dedans des frontières douanières de la Pologne et par conséquent totalement détachée de l'Allemagne.

Tel est le régime auquel les Danzicois, en dépit de protestations fréquentes, avaient dans l'ensemble fini par se résigner.

Mais un fait nouveau a surgi, grâce auquel Danzig espère désormais pouvoir faire valoir ses droits juridiques au rattachement au Reich allemand.



Sur le territoire polonais, à l'extrémité nord du Couloir, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Danzig, la Pologne a construit un port qui lui appartient en pleine souveraineté : Gdynia.

Et Danzig de s'adresser aux Polonais : « Le voilà votre *libre et sûr accès à la mer*. Danzig pour vous est encombré des servitudes qu'impose la Société des Nations. A Gdynia vous êtes vos propres maîtres. Nul ne vous contrôle. Vous ne devez de comptes à personne. Et puisque vous êtes parvenus à créer ce débouché, Danzig, qui avait été arraché à l'Allemagne parce qu'il paraissait être votre seul débouché, doit être rendu à l'Allemagne. »

L'argument ne paraîtrait pas sérieux pour ceux qui n'ont pas visité Gdynia. On a tendance à croire que Gdynia est un port de complément. Gdynia est un témoignage prodigieux de la volonté, de l'ardeur, de la ténacité polonaises ! C'est un chantier frémissant d'activité, un port artificiel qui se creuse et se renforce tous les jours, un surgissement de constructions modernes, un mélange de maisons d'habitation qui s'achèvent et de buildings dont la carcasse métallique apparaît encore ! En 1924, il y avait là 500 habitants, 150 mètres de quai, 27 bateaux s'abritaient dans le port, par lequel 630 tonnes étaient importées et 9.000 exportées.

Six ans plus tard, de 500, les habitants sont devenus quarante mille ! Les 150 mètres de quai 4 kilomètres 775 ! 2.236 bateaux ont mouillé dans le port en 1930, y ont importé 504.000 tonnes, en ont exporté 3.125.000 !

Ces chiffres se passent de tout commentaire !

Gdynia est reliée à l'intérieur de la Pologne par une voie ferrée qui traverse exclusivement le territoire polonais !

On comprend dans ces conditions que Danzig s'inquiète !

Si on lui interdit de se réunir à l'Allemagne, elle entend tout au moins réclamer, en présence de la concurrence redoutable de Gdynia, le respect par la Pologne d'une décision du haut-commissaire de la Société des Nations : « *Le gouvernement polonais a le devoir d'utiliser pleinement le port de Danzig, quels que soient les autres ports qu'il puisse élever par la suite sur la côte de la Baltique.* »

— Voyez notre port naturel admirable, disent les Danzicois. Tout le trafic de Gdynia — et bien

plus encore — pourrait emprunter nos voies ferrées, nos machines, nos quais et le fleuve, sans qu'ils soient saturés. La création de Gdynia fait que la Pologne n'utilise pas « *pleinement* » le port de Danzig, en dépit d'une décision à laquelle elle est tenue de se soumettre.

— Vous êtes bien exigeants, répondent les Polonais. Grâce à nous, la prospérité de Danzig a crû dans des proportions considérables. L'importation est passée de 738.000 tonnes en 1924 à 1.792.000 en 1929 et l'exportation, qui atteignit 6.766.000 tonnes en 1929, n'était, en 1924, que de 1.636.000.

— Oui, mais répondent les Danzicois, l'accroissement du trafic de notre port est dû à l'exportation du charbon, matière lourde et de bon marché, qui n'emploie au transit qu'une main-d'œuvre réduite, sur laquelle on ne peut percevoir que des impôts minimes, et qui ne laisse aucun bénéfice. Nous exportions 78.000 tonnes de combustibles en 1924, nous en exportions 5.382.000 en 1929 ! Ce qui formait 4,7 0/0 de nos exportations en a formé, l'an passé, les quatre cinquièmes (79,5 0/0 !). Bien entendu, la Pologne réserve à Gdynia, port de la foi nationale, toute sa sollicitude et ses meilleurs produits.

Le ministre de l'Intérieur de Pologne vient de reconnaître que Gdynia devait être une ville privilégiée : 50 0/0 des conseillers municipaux sont élus, 50 0/0 nommés par l'Etat. Pour justifier cette mesure, il a déclaré que Gdynia avait coûté si cher à la Pologne qu'il était indispensable que le gouvernement y conserve son influence. L'argent qu'il y apporte est remis à fonds perdu. Gdynia est le grand port de propagande.

D'ailleurs, alors qu'en 1924, 99,6 0/0 du trafic global de Danzig et de Gdynia se faisait par Danzig. Danzig, en 1929, n'en voyait plus passer que 75,2 % !

La grande querelle à coups de notes diplomatiques entre Danzig et la Pologne n'est donc pas seulement sentimentale, elle est aussi motivée par des considérations d'ordre matériel.

#### IV. La Haute-Silésie

La question de la Haute-Silésie, elle aussi, met en jeu des considérations d'ordre matériel et moral.

La Haute-Silésie, l'une des régions d'Europe centrale les plus prospères économiquement, en raison de la richesse de son sous-sol et de la variété des minerais qu'il renferme, a été détachée de l'Allemagne par le traité de Versailles.

Les Alliés, devant les protestations allemandes reposant sur des faits trop évidents pour qu'on puisse passer outre, ont consenti à consulter, par plébiscite, la population des territoires contestés.

Ce plébiscite a eu lieu le 20 mars 1921.

Sur 1.185.611 suffrages exprimés, 707.143 se sont prononcés en faveur du rattachement à l'Allemagne, 478.468 en faveur du rattachement à la Pologne.

Devant ces résultats, les autorités alliées ont décidé de diviser la Haute-Silésie en deux, d'en laisser la plus grande partie à l'Allemagne, d'at-



tribuer le reste à la Pologne. Malheureusement, le tracé de la frontière n'a pas été facile à établir.

Comment rattacher à la Pologne, les villages et les campagnes situées à l'Ouest de la Haute-Silésie, aux confins de l'Allemagne, qui votèrent en majorité pour la Pologne, ces régions agricoles étant surtout peuplées de paysans polonais ?

Comment rattacher, à l'Allemagne les villes industrielles de l'Est, situées aux confins de la Pologne, et qui votèrent en majorité pour l'Allemagne, les ouvriers et les citadins étant, dans leur plus grande partie, d'origine allemande ?

\*\*\*

La ligne frontière qui fut établie, dans ces conditions, est purement artificielle. Elle crée des mécontentements et des irrédentismes. Elle laisse une importante minorité allemande en Pologne, une importante minorité polonaise en Allemagne.

Pour assurer la protection de ces minorités, l'Allemagne et la Pologne ont signé le 15 mai 1922 la Convention de Genève qui, tout en rappelant les prescriptions du Traité des Minorités du 28 juin 1919, organise une procédure spéciale et prévoit des garanties supplémentaires.

La Convention de Genève règle, en outre, tout au moins en principe, un grand nombre de questions litigieuses.

Son application, si elle a amené une détente, n'a pas apporté la paix en Haute-Silésie.

C'est que là encore les injustices subsistent trop nombreuses. Là encore, tout comme le long de la Vistule, la frontière, sur plusieurs points, est impossible.

La ville industrielle de Beuthen se voit véritablement cernée par la frontière, dont le tracé n'obéit à aucune règle logique, mais s'inspire uniquement de la volonté de donner à la Pologne le maximum d'avantages économiques.

C'est ainsi que s'expliquent notamment, certains zigzags, certains crochets inattendus, qui méconnaissent aussi bien les conditions géographiques du sol que des conditions géologiques du sous-sol.

Dans la région de Dombrowa, une unité économique formée d'une mine de charbon, d'une mine et d'une usine de zinc a été coupée en deux : les mines devenant polonaises, l'usine demeurant allemande !

Des routes et des voies ferrées ont été, elles aussi, coupées à plusieurs reprises par la frontière. Ainsi la route et le tramway qui relie Beuthen à Hindenburg, villes allemandes éloignées l'une de l'autre de 10 kilomètres à peine, se trouvaient empiéter sur le territoire polonais pendant quelques centaines de mètres. Il a fallu pour remédier à cet état de choses déplorable construire une dérivation de la route.

A côté de faits tangibles comme ceux-ci, des vexations quotidiennes !

Les habitants de ces régions ont, dans l'exercice de leurs professions, à franchir la frontière souvent plusieurs fois par jour.

Or, quoi qu'on en prétende, les formalités administratives ne sont point abolies.

Je me suis rendu de Beuthen (Silésie allemande) à Kattowice (Silésie polonaise) en empruntant l'autobus qui assure régulièrement, au moins une fois par heure, la liaison entre les deux villes.

La voiture était bondée d'ouvriers et de payans. A la frontière, tout le monde a été contraint de descendre, de s'arrêter dans la salle de douane, de montrer ses papiers, puis d'attendre dans la rue et sous la neige que l'autobus ait été visité.

Pour un étranger qui passe, cela n'a aucune importance. Mais pour les indigènes, l'exaspération est compréhensible !

D'ailleurs, si l'actuelle tension germano-polonaise paraît particulièrement grave, c'est qu'à sa base, on découvre l'expression de cette exaspération.

Sont-ce là, en effet, les conditions requises pour permettre une collaboration confiante et continue entre majorités et minorités ?

\*\*\*

Il est indubitable — les faits sont patents — que pendant la période électorale, les Polonais se sont livrés, vis-à-vis de la minorité allemande, à des actes de violence. Mais ce ne fut pas là un traitement réservé aux seuls Allemands. Les Ukrainiens ont été, en Ukraine, l'objet d'exactions abominables. Les partis démocratiques, dans toute la Pologne, ont été odieusement brimés. En Haute-Silésie, les partisans du nationaliste Korfanty, l'adversaire personnel du maréchal Pilsudski, ont été l'objet de sévices aussi graves que ceux qui furent subis par les Allemands !

Le journal humoristique berlinois *Ullé* a montré le caractère général de la « Dictature en Pologne » en représentant les bandes polonaises martyrisant d'un côté les Allemands, d'un autre les Polonais, et disant : « Pour nous, ils sont tous égaux : Allemands et Polonais. »

En vertu des traités que nous avons cités, les minorités allemandes de Pologne ont adressé à la Société des Nations des pétitions de protestation. D'autre part, usant de son droit, le gouvernement du Reich a directement saisi le Conseil de la Société des Nations.

Le débat s'est engagé à Genève. Il pose à la fois des questions morales et des questions techniques.

Si l'on veut aboutir à une solution équitable, pour l'avenir tout au moins — et c'est le plus important — qu'on se décide à débarrasser le problème des minorités de toutes les considérations occasionnelles dont on le grossit.

Qu'on l'étudie objectivement, en lui-même, dans l'intérêt commun des majorités et des minorités ; il s'agit exclusivement de protéger des hommes et des citoyens.

« Nous tenons essentiellement, me disait M. Ullitz, chef de la minorité allemande de Pologne, à ce que le problème des minorités ne soit en aucune manière lié à celui de la révision des Traités. »

### Exaltations allemandes et polonaises

Mais ce qui complique et aggrave tous les problèmes que posent les relations germano-polonaises, c'est l'exaltation des deux nationalismes, lesquels amplifient tous les incidents locaux qu'on pourrait aisément apaiser sur place.

En face de la menace allemande qui dénonce sans cesse l'injustice des frontières polonaises, il existe également une menace polonaise qui dénonce, elle aussi, l'injustice des frontières allemandes. C'est ainsi qu'à l'occasion du dixième anniversaire du plébiscite de Mazourie et de Warmie (région sud de la Prusse Orientale, Allenstein et Marienwerder) qui coïncidait avec le 520<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Grùwald où les Chevaliers teutoniques furent écrasés par l'armée polonaise, « l'Union de défense des confins occidentaux » organisa le 13 juillet dernier sur tous les territoires de grands meetings populaires. Celui de Varsovie auquel assistèrent plusieurs milliers de personnes, se termina par le vote d'un ordre du jour qui déclarait que le plébiscite ne pouvait être « considéré comme confirmant le droit de la part « de l'Allemagne d'exercer sa souveraineté sur « un pays habité depuis des siècles par une population polonaise et rattaché à la Pologne par « mille liens d'affinités nationales, historiques, « politiques et économiques. » L'ordre du jour en outre ajoutait que « les populations polonaises « de la Mazourie et de la Warmie constituent « une partie inséparable de la nation polonaise « avec laquelle elle forme une unité intellectuelle « et spirituelle qu'aucune frontière ne détruira. »

En octobre, le général Haller protestait énergiquement contre le fait que tous les territoires anciennement polonais n'avaient pas fait retour à la Pologne.

Dans le bulletin de la « Ligue pour la plus grande Pologne » qui est inspirée par le maréchal Pilsudski, on pouvait lire : « Notre idéal est de borner la Pologne à l'ouest par l'Oder et la Netze et d'incorporer la Prusse Orientale dans la Pologne. »

### Le rapprochement franco-allemand

En dépit de cette tension des esprits en Allemagne, j'ai partout rencontré — et dans tous les milieux — des hommes désireux de pratiquer une politique de rapprochement avec la France.

On me disait : « Le rapprochement, nous le voulons bien, mais c'est vous en France qui ne voulez pas ». Alors que je disais de mon côté : « Nous sommes prêts au rapprochement en France, mais c'est vous en Allemagne qui paraissez ne pas le vouloir ».

Il y a à la base des relations franco-allemandes de graves malentendus que plus d'objectivité et moins de parti pris devraient faire cesser.

De même qu'en Allemagne la presse nationaliste attaque tous les actes de la France, certains journaux français, certains parlementaires français ont pris comme principe d'attaquer tous les

actes de l'Allemagne. Si un homme politique d'Allemagne parle, on proteste contre ce qu'il dit; s'il se tait, on accuse son silence qu'on dit plein de menace; affirme-t-il qu'il veut la paix, on écrit qu'il manque de franchise; expose-t-il les revendications allemandes, on l'accable de critiques souvent injurieuses. Quoi qu'il dise, quoi qu'il fasse, il est assuré de trouver toujours contre lui tous les nationalistes français. Qu'on ne cherche pas à concilier cette politique de dénigrement et de méfiance avec une politique d'apaisement.

Or, l'apaisement ne peut venir que par la confiance mutuelle. Pour cela, il est indispensable de multiplier les échanges d'intellectuels, de commerçants, d'industriels et surtout de jeunes gens. Les Allemands sont tout disposés à pratiquer largement cette politique et de nombreux groupes scolaires, à l'appel de la Ligue allemande des Droits de l'Homme, se rendent en France. Mais, en revanche, les élèves français qui vont en Allemagne sont peu nombreux.

En France, on héberge 1.015 étudiants allemands, il n'y a que 47 étudiants français en Allemagne!

Tous les efforts que la France entreprendrait en vue de remédier à cet état de choses n'auront d'effet que s'ils correspondent à sa politique générale.

\* \* \*

La politique d'apaisement doit s'appuyer sur les forces démocratiques et pacifiques. Elles existent même en Allemagne, vaillantes et courageuses, mais moins nombreuses qu'en France. Car, il faut bien le dire, il n'y a pas de mérite à être pacifiste en France, puisque, pour la France, le pacifisme c'est la consécration et l'épanouissement d'un état de choses qui la satisfait.

Tandis que le pacifisme pour l'Allemagne, c'est le renoncement au moyen séculaire de se venger d'une défaite, de prendre la revanche, par les armes, c'est n'accepter comme seule revanche que celle qu'apporte une attitude pacifique de dignité morale ?

Quelle pourrait donc être la base positive de ce rapprochement? La France officielle ne l'admet que dans la cristallisation du statu quo, tandis que l'Allemagne ne le conçoit que dans la transformation du statu quo.

\* \* \*

Mais pourquoi vouloir lancer un défi à l'histoire, interdire à l'Allemagne d'ouvrir une fenêtre sur l'espérance, prétendre contre tout bon sens que l'Europe a un statut inébranlable, que le monde est devenu « tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change ».

L'Histoire prouve qu'aucun traité n'a été intangible.

Mazarin et Metternich ont été au moins aussi fiers des traités de Westphalie et de Vienne que M. André Tardieu ne l'est de celui de Versailles.

Les traités de Westphalie et de Vienne ont été révisés, celui de Versailles le sera : c'est une rançon de l'évolution.

On dit : « La révision, c'est la guerre. » Or, le passé prouve que c'est parce qu'il n'y a pas eu de révision pacifique des traités que la guerre a éclaté : la guerre a été la méthode de révision. Aujourd'hui, la méthode de révision c'est ou l'arbitrage ou la procédure prévue à l'article 19 du pacte de la Société des Nations.

Mais, quel que soit le statut territorial auquel on s'arrête, il consacrerait des injustices. Conçoit-on des frontières qui soient justes? Dans l'est de l'Europe, quelles qu'elles soient, elles ne pourront respecter ni la justice ethnographique, ni les nécessités économiques tant sont enchevêtrés les races et les intérêts.

C'est pourquoi il faut tendre à rendre les frontières invisibles en créant une Union effective qui aurait un pouvoir de décision obligatoire pour tous les Etats qui la composeraient.

Contre de telles conceptions, les nationalistes s'insurgent.

Ce sont eux qu'il faut abattre partout où ils se présentent, eux auxquels s'applique la formule dont Chamfort accablait l'aristocratie : « Moi, tout ; les autres, rien. »

Qui donc a intérêt à un succès nationaliste dans un pays déterminé? Mais tous les nationalismes de tous les autres pays.

Quel est, en effet, l'élément essentiel de la campagne que mènent les nationalistes français? La dénonciation des périls que fait courir à la France le nationalisme allemand.

Quels sont les éléments dont s'emparent les nationalistes allemands dans leur propagande quotidienne? Les manifestations du nationalisme français.

Tant il est vrai qu'un des obstacles au rapprochement franco-allemand est formé par la double barrière des nationalistes et que, si l'une d'elles venait à s'effondrer, l'autre ne tarderait pas à s'effondrer à son tour.

L'argument infaillible d'un nationalisme, c'est de dresser le nationalisme mitoyen comme un épouvantail et de légitimer le sien en exagérant la puissance du rival et la portée de sa menace.

Pour vivre et prospérer, un nationalisme a besoin du concours des autres nationalismes.

Pour vaincre un nationalisme et pour amener la décadence du nationalisme, il n'est pas trop de l'union de toutes les forces de démocratie.

Mais les forces de démocratie sont-elles libres de s'unir et d'agir?

Ne les voit-on pas partout brimées ou assujetties par certaines forces capitalistes qui aspirent à diriger le monde?

Par-dessus la volonté des démocrates français et allemands, n'y a-t-il pas, la dominant, la volonté des maîtres du Cartel de l'Acier? N'y a-t-il pas

les intérêts de certaines firmes françaises qui fabriquent à la fois des rails et des canons et qui sont liés à ceux des « Alliés » de la France? N'y a-t-il pas aussi les intérêts d'industriels allemands qui se sont placés dans le sillage de Hitler?

L'union indispensable à la paix peut-elle se faire dans une Europe organisée comme elle l'est?

L'économie capitaliste a joué sa chance : le traité de Versailles est son œuvre; elle a offert au peuple la Société des Nations. Elle s'est montrée libérale, elle a voulu être pacifique.

Or, les douze années de son règne sont jonchées par les illusions mortes des peuples trop confiants.

Attendrons-nous qu'elle nous ait précipités, par le mécanisme même de son système, vers de nouvelles catastrophes pour tenter d'organiser la paix par l'épanouissement de la démocratie sociale?

Cette vraie paix, nous n'attendons pas qu'elle sorte d'un nouveau conflit car, ce qui a fait la précarité de toutes les paix, c'est qu'elles ont été le résultat de guerres et qu'elles ont porté en elles l'empreinte de l'inégalité et de l'injustice, puisqu'elles furent toujours la consécration du droit des vainqueurs !

Douze ans après la guerre, nous constatons encore la lourdeur des chaînes qui lient la paix adollescente à la guerre abolie.

La paix véritable ne sera organisée que lorsque ces liens seront rompus, dans la paix et par des méthodes pacifiques.

Si l'horizon est lourd de nuages, si nos pensées sont traversées d'angoisses, est-ce une raison pour désertier le service difficile de la paix?

Au contraire, c'est à ce moment qu'il faut être plus obstiné, plus tenace, plus audacieux.

En présence de la crise internationale qui crée une situation presque révolutionnaire, on discuterait sur des virgules, on ferait l'exégèse de textes sans vie!

Le salut de l'Europe, il est dans l'accord de l'Allemagne et de la France dont les destinées sont liées aussi bien par leur proximité géographique, leurs luttes passées, leurs intérêts communs que par leurs civilisations complémentaires et leurs mêmes souffrances.

La condition de cet accord, donc la condition de la paix, c'est d'inaugurer enfin une politique persévérante de solidarité et d'initiatives.

JACQUES KAYSER,

Membre du Comité Central.

VIENT DE PARAITRE :

## LE CONGRÈS NATIONAL DE 1930

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE  
Le volume : 42 francs

## II. Les armements de l'Allemagne et leurs enseignements<sup>(1)</sup>

Par F.-W. FOERSTER et Carl MERTENS

La rédaction des Cahiers m'a demandé, à la suite des inquiétudes qui se manifestent depuis quelques mois dans l'opinion publique des pays voisins de l'Allemagne, et qui ont pour origine l'apparence d'un réarmement du Reich, de mettre à la disposition des lecteurs de cette revue des faits authentiques et indiscutables, aux fins de se former un jugement clair.

J'ai chargé mon collaborateur M. Carl MERTENS, ancien membre des associations patriotiques, spécialiste de la question des armements, de réunir sur ce sujet une documentation susceptible de pouvoir orienter l'opinion française. Dans l'exposé qui suit, M. Mertens ne donne que des chiffres et ne cite que des faits établis et vérifiés et ne s'appuie que sur des publications de première main.

Certains faits mentionnés au cours de cette étude ont déjà été publiés dans la presse française par différentes personnes, mais toujours isolément, c'est-à-dire sans être rattachés à aucune vue d'ensemble de la question. C'est pourtant cette vue d'ensemble seule qui peut nous rendre conscients de l'effort immense et systématique entrepris par le militarisme prussien pour se reconstituer et pour reconquérir, dans les cadres de la technique militaire moderne à quatre dimensions, toute sa puissance passée.

Mon collaborateur et moi-même sommes des patriotes allemands qui considérons ce militarisme — qui est avant tout un « militarisme civil », une ivresse militaire bourgeoise — comme un fléau fatal pour le peuple allemand, un fléau qui empêche le redèvement de l'Allemagne et de l'Europe. Nous nous inspirons de cette conviction qu'une réconciliation de nos peuples ne peut s'effectuer que dans la vérité et la loyauté. C'est dans

(1) Le Comité Central a discuté, à maintes reprises, la question du désarmement général (v. *Cahiers* 1930, pp. 621, 662, 736). A cette occasion, de nombreux lecteurs nous ont demandé de leur faire connaître quel est, à l'heure présente, l'état des armements dans les principales nations.

Pour répondre à ce désir, nous avons publié successivement, dans la rubrique « *Libres opinions* », les études suivantes :

— S. SOLOVEITCHIK : *Bolchevisme russe et militarisme allemand*. (*Cahiers* 1930, p. 657.)

— *Effectifs et budgets militaires des principales puissances*. (*Cahiers* 1930, p. 699.)

— P. COR : *Les Dépenses militaires de la France en 1931 et avant la guerre*. (*Cahiers* 1930, p. 752.)

Nous donnons aujourd'hui l'article de MM. Foerster et Mertens sur les armements de l'Allemagne.

Nous continuerons cette série d'études en publiant, dans notre prochain numéro, un nouvel article de M. Cot sur les dépenses militaires de la France. (N.D.L.R.)

ce sens que nous avons accepté l'invitation qui nous a été adressée, de nous prononcer sur cette grave question du réarmement de l'Allemagne.

Je donne la parole à M. Carl MERTENS. — F. W. F.

### La propagande militariste

Dans sa séance du jeudi 18 décembre 1930, la Commission des Affaires étrangères du Reichstag a adopté une résolution invitant le Gouvernement du Reich à rassembler une documentation sur les menaces auxquelles est exposée la sécurité de l'Allemagne et à entreprendre une propagande systématique contre les frontières actuelles du Reich, contre les secteurs démilitarisés et contre la limitation des travaux de fortification. Cette propagande doit également servir à soutenir les revendications allemandes relatives au désarmement général des autres puissances; elle doit exposer la manière dont ces revendications ont été repoussées à Genève, le degré de désarmement de l'Allemagne comparé à celui de la France et de la Pologne et, enfin, donner un tableau comparatif des dépenses militaires dans les différents pays. Cette propagande ne se fera pas seulement en Allemagne, mais aussi à l'étranger; elle ne se fera pas seulement par le moyen de la presse, mais aussi à l'école. Elle sera dirigée en tout premier lieu contre la France et la Pologne et elle devra, plus encore que ce n'est le cas aujourd'hui, exercer une influence sur l'opinion publique allemande dans le sens d'une nécessité de pourvoir à l'armement du Reich. Ainsi, la propagande allemande pour le désarmement tait systématiquement les armements allemands et fausse complètement, de cette manière, les véritables proportions des armements dans les différents pays. Cette propagande excessivement adroite tend à discréditer dans l'opinion publique allemande les craintes et les revendications de l'étranger et à saboter son attitude dans la question du désarmement.

Le danger effectif que constituent les armements allemands, la propagande militariste allemande de plus en plus active, nous obligent à établir, une fois pour toutes, un état précis et exact des armements de guerre de l'Allemagne, afin que la réconciliation du Reich avec ses voisins puisse s'accomplir dans une atmosphère dépourvue d'animosité et sur la base d'une connaissance exacte de la situation.

### Les effectifs allemands

Dans ses tableaux comparatifs des effectifs militaires dans les différents pays, la propagande allemande oppose — voir, par exemple, le livre du colonel von Oertzen, *Armement et Désarme-*

ment, aux 100.000 hommes de la Reichswehr, 671.000 soldats français et 320.000 soldats polonais. La même propagande fixe les effectifs de guerre allemands à 100.000 hommes, ceux de la France à 4.300.000 hommes et ceux de la Pologne à 2 millions d'hommes. Il faut tout d'abord constater que, d'après l'Annuaire militaire de la S. D. N. de 1929-1930, la force armée de la France s'élève à 580.000 hommes et celle de la Pologne à 265.000 hommes.

Il faut, en outre, constater qu'aux 100.000 hommes de la Reichswehr viennent s'ajouter, d'après le budget militaire allemand de 1930-1931, environ 20.000 fonctionnaires civils qui exercent des fonctions confiées dans d'autres armées à des soldats.

A côté de la Reichswehr, il existe une police (*Schutzpolizei*) de 50.000 hommes, casernés et militarisés, qui, comme le spécifient les règlements pour l'instruction de cette troupe, ainsi que le manuel de l'officier de police von Oven *Emploi de la police* (*Polizeiverwendung*) sont instruits militairement et sont soumis aux mêmes méthodes d'instruction que les hommes de la Reichswehr. En outre, la police civile allemande compte 130.000 hommes. Dans aucun autre pays du monde, il n'existe de telles forces de police militarisées.

A ces forces viennent s'ajouter 32.000 hommes, soi-disant chargés de garder les voies ferrées, des sortes de gardes-voies. Cette formation est divisée en 13 groupes, équipés de fusils, mitrailleuses, autos blindées et trains blindés. La revue allemande *Der drohende Krieg* a maintes fois prouvé que cette formation avait un caractère militaire certain.

Enfin, il faut compter, dans les effectifs allemands, les membres actifs des associations militaires (*Stahlhelm* ou *Casque d'Acier*, *Olympia*, les troupes d'assaut des nationaux-socialistes, etc.) qui sont en partie armés et équipés militairement, comme l'a montré l'arrestation à Breslau, au début de décembre 1930, de 350 hommes de ces troupes d'assaut, et qui, comme l'affirment depuis 1928 les partis de gauche, au Reichstag, servent même de gardes-frontières et dont le nombre s'élève à 220.000 hommes.

Les effectifs de l'armée allemande en temps de paix sont donc d'au moins 320.000 hommes.

Les effectifs de guerre doivent se monter à 3.850.000 hommes. On obtient ce chiffre en additionnant aux effectifs de l'armée en temps de paix les réserves de la Reichswehr, qui, d'après le budget de la Reichswehr, se montent à 30.000 hommes, le nombre des soldats instruits depuis 1919, soit 50.000 en chiffre rond — le général anglais Morgan a donné le chiffre de 800.000 hommes instruits en 1927 — et le chiffre des anciens combattants qui, selon l'office de Munich de la défense nationale, s'élève à 3 millions.

### L'armement des réserves

Une grande partie de ces associations sont armées. Un des chefs de l'organisation républicaine *Reichsbanner* (Bannière du Reich) a publié deux mémoires sur le *Stahlhelm* (Casque d'Acier), où il a prouvé le fait. Une interpellation au Landtag de Prusse, le 17 décembre 1930, a révélé que l'équipement militaire des troupes d'assaut des nationaux-socialistes devait être terminé le 31 décembre 1930.

Indépendamment de tout cela, la nouvelle loi allemande de 1928 sur les armes autorise les dépôts d'armes comprenant moins de cinq armes. A tout instant, on découvre des dépôts d'armes secrets, qui trahissent l'existence d'importantes réserves d'armes. Les dépôts d'armes découverts en Allemagne depuis le départ de la Commission interalliée de Contrôle militaire, pourraient servir à l'armement de plusieurs divisions d'infanterie. De temps à autre surgissent des affaires scandaleuses au centre desquelles se trouve le trafic des armes, affaires qui sont presque toujours étouffées, mais qui révèlent l'activité de l'Allemagne pour se réarmer. C'est ainsi que l'affaire des armes de Kiel, où un train complet chargé d'armes fut découvert par hasard, a été rapidement étouffée.

Un bureau de Munich pour la Défense nationale, la *Werkgemeinschaft für deutsche Wehrverstärkung* a déclaré, dans une de ses publications, qu'il serait aisé, en cas de guerre, de trouver à l'étranger des armements suffisants pour 3 millions d'hommes. Même les organisations républicaines, et avant tout la *Reichsbanner* (Bannière du Reich) semblent disposer d'armes. Le député au Landtag de Prusse, M. Weidemann a déclaré, d'après le *Tilsiter Zeitung* du 14 décembre 1930, dans une réunion tenue à Darkehnen, que la social-démocratie, en cas de conflit, avait à sa disposition 70.000 policiers armés et un million d'hommes armés du *Reichsbanner*.

Que les Associations militaires se préparent à remplir leur devoir militaire, ce n'est pas un secret. Le *Stahlhelm* de l'Allemagne occidentale a été temporairement interdit à cause des cours de répétition qu'il organisait. Même le *Reichsbanner* — ce qui provoqua une grosse émotion dans l'opinion publique allemande — a organisé, dans les environs de Gera, en novembre 1930, un cours de répétition. En outre, il existe en Allemagne plus de 500.000 tireurs qui, comme l'a déclaré le président des Sociétés de tir, M. Dominique, sont sévèrement organisés. Il y a des associations de cavaliers, qui instruisent des jeunes gens et qui, pendant l'occupation de la Rhénanie, furent considérées par les autorités d'occupation comme des organisations militaires et interdites. Il existe des associations de pilotes, qui instruisent de jeunes pilotes. C'est ainsi qu'on compte, en Allemagne, 200 échelons de jeunes pilotes.

### Les dépenses militaires

Un des thèmes auxquels se complait la propagande allemande, c'est la comparaison entre le budget militaire allemand qui atteint 3 mil-

liards de francs et le budget militaire français qui se monte à 18 milliards de francs. La revue allemande *Deutsche Wehr* a, récemment encore, développé cette comparaison.

Il faut constater qu'une grande partie des dépenses militaires de l'Allemagne ne figurent pas dans le budget militaire, mais ont été dissimulées dans d'autres budgets. Ces dépenses dissimulées ne sont naturellement pas comprises dans les chiffres allemands comparés aux chiffres français. Le député allemand au Reichstag, Schneller, a pu faire, à ce sujet, en 1929, dans la revue *Der drohende Krieg*, certaines constatations précises.

Si l'on veut pouvoir honnêtement comparer les dépenses militaires allemandes aux dépenses militaires françaises, il faut nécessairement tenir compte des chiffres suivants :

*Premièrement* : du budget de la Reichswehr qui, en 1929-1930, s'élève à 3 milliards de francs ;

*Deuxièmement* : du budget de la police casernée et militarisée (environ un tiers des dépenses au titre de la police) s'élevant à 1 milliard 400 millions de francs ;

*Troisièmement* : du budget des gardes-rivières (une formation de police militarisée, comme on le constata au Reichstag en 1930) s'élevant à 20 millions de francs ;

*Quatrièmement* : du budget des gardes-voies qui s'élève, selon les estimations du Reichstag, à 120 millions de francs ;

*Cinquièmement* : des dépenses effectuées au titre de la topographie, qui figuraient autrefois dans le budget de l'état-major général, et qui s'élèvent à 20 millions de francs ;

*Sixièmement* : de la moitié des subventions accordées à l'aviation allemande, c'est-à-dire 630 millions de francs ;

*Septièmement* : des subventions accordées à l'industrie automobile, estimées par des députés au Reichstag à 10 millions de francs ;

*Huitièmement* : des dépenses des villes pour la construction de casernes, dépenses estimées au Reichstag à 60 millions de francs ;

*Neuvièmement* : des subventions accordées à l'industrie des armements qui, de 1925 à 1928, se sont montées annuellement à 90 millions de francs ;

*Dixièmement* : des autres dépenses militaires, comme celles de l'administration militaire qui, avant la guerre, figuraient dans le budget militaire et qui s'élèvent à 20 millions de francs ;

*Onzièmement* : des pensions aux anciens soldats et qui s'élèvent, d'après l'Annuaire militaire de la S. D. N., pour 1929-1930, à 9 milliards 800 millions de francs ;

*Douzièmement* : des pensions aux anciens soldats de la Reichswehr, servies par le budget des pensions et qui s'élèvent, en 1930-1931, à 400 millions de francs.

En définitive donc, les dépenses militaires de l'Allemagne s'élèvent à 15 milliards 600 millions de francs.

Il ne faut pas oublier d'ajouter à ce chiffre les

nombreux millions dépensés par les associations privées pour l'achat d'uniformes à leurs membres. D'après la liste officielle des dépenses du *Stahlhelm* (Casque d'Acier), par exemple, le prix d'un uniforme pour un membre du *Stahlhelm* est de 600 francs. L'habillement seul de tous les *Casques d'Acier* qui ont défilé à Coblenz a donc coûté 90 millions de francs.

On estime qu'il existe au moins 400.000 *Casques d'Acier*, 100.000 membres des *Troupes d'assaut* et 500.000 membres d'autres associations militaires qui possèdent un uniforme, ce qui représente une somme de 240 millions de francs pour les *Casques d'Acier*, de 60 millions pour les membres des *Troupes d'assaut* et de 300 millions pour les membres des autres associations militaires. Au total donc, 600 millions de francs ont été dépensés pour l'habillement. Ces dépenses s'augmentent régulièrement d'environ 50 millions de francs chaque année pour procurer des uniformes aux jeunes adhérents des associations.

A ces sommes viennent s'ajouter les dépenses pour les cours d'instruction et de répétition. En 1929, la *Deutsche Bank* a versé à elle seule, pour la formation des pilotes, une somme de 300.000 francs. D'autres industries ont suivi cet exemple.

Finalement, viennent encore s'ajouter les dépenses occasionnées par les parades et défilés. Le défilé du *Stahlhelm*, à Munich, en 1928, a coûté plus de 30 millions de francs. Ces dépenses, faites en Allemagne au titre privé et volontaire, contrebalancent une grande partie des dépenses militaires françaises, comme par exemple celles faites pour l'habillement des réserves de l'armée française et doivent être mises en ligne de comparaison. Elles sont très élevées et il est malheureusement très difficile de les déterminer très exactement.

En ce qui concerne le seul et unique budget militaire, il suffira ici de faire cette constatation que M. le docteur Kandler a également faite dans son étude, *Le Budget militaire allemand avant et après la guerre*, que les dépenses actuelles pour le matériel d'armement sont infiniment plus élevées que celles de l'armée d'avant-guerre.

### La Reichswehr, armée de cadres

Il serait faux de croire que l'armement de l'Allemagne est livré au hasard des occasions. Il est subordonné à une discipline rigoureuse, il est sévèrement organisé et il a trouvé dans la Reichswehr sa base naturelle.

En mai 1925 déjà, la *Ligue allemande des Droits de l'Homme* a constaté dans un mémoire, *Deutschlands geheime Ruestungen? (Les Armements secrets de l'Allemagne?)* que la Reichswehr est une armée de cadre. Les compagnies de la Reichswehr sont toutes autant de « compagnies traditionnelles » des anciens régiments.

Le bataillon de la Reichswehr correspond à l'ancienne division, le régiment à l'ancien corps d'armée, les rayons aux anciennes inspections. En conséquence, la Reichswehr, à en juger sur son

organisation, n'est qu'une reproduction, qu'un cadre de l'ancienne armée impériale. Ce fait ressort également du nombre très élevé d'officiers. D'après l'Annuaire militaire de 1930, le corps des officiers ne compte pas moins de 42 généraux, 105 colonels, 190 lieutenants-colonels, 372 majors, 1.098 capitaines, 1.247 lieutenants et seulement 637 sous-lieutenants.

D'autres faits, dans l'administration même de la Reichswehr, prouvent que celle-ci est organisée pour encadrer des effectifs beaucoup plus importants que ceux dont elle dispose actuellement. Le fait suivant tranche tous les doutes en la matière. D'après un article publié le 17 décembre 1930, dans *Deutsche Wehr*, l'armée impériale allemande d'avant-guerre, qui comptait 500.000 hommes, était administrée par 2.370 officiers et fonctionnaires. D'après le même article, ainsi que d'après le livre officiel *Deutsche Wehrmachtseinteilung*, la Reichswehr actuelle est administrée par 963 officiers et fonctionnaires directement attachés au ministère de la Reichswehr et, comme cela a été constaté par M. Gerhard Seger, dans *Wehrhafte Republik*, et ainsi du reste qu'il ressort du budget militaire, par 1.060 autres officiers et fonctionnaires. Les autorités centrales de la Reichswehr disposent donc de plus de 2.000 officiers et fonctionnaires, c'est-à-dire que la Reichswehr, qui compte cinq fois moins d'hommes que l'armée impériale d'avant-guerre, est administrée par environ 600 officiers et fonctionnaires de plus que l'armée d'avant-guerre.

La composition même de la Reichswehr est la chose la plus intéressante. L'armée actuelle comprend, d'après le budget, outre ses 4.000 officiers, 14.500 sous-officiers, 38.000 caporaux et caporaux-chefs et seulement 36.500 hommes de troupe. La plus grande partie des sous-officiers, ainsi que le confirme expressément un article sur les cours d'instruction des sous-officiers, publié dans le n° 47 de la revue *Deutsche Wehr*, ne sont là que pour être préparés au service d'officier. Comme l'on peut s'en apercevoir en consultant l'annuaire militaire de 1930 de la Reichswehr, la plupart des officiers prennent, par ancienneté, des grades de moindre importance que ceux auxquels ils ont droit.

Outre cela, la Reichswehr n'a pas seulement à sa disposition les officiers de police, instruits militairement, mais aussi d'anciens officiers, aujourd'hui officiers de réserve, et qui, quoique de la réserve, montent en partie en grade. Le docteur Kuczynski, membre du bureau de la Ligue allemande des Droits de l'Homme, a pu prouver que 3.000 officiers de la réserve sur 16.000 ont subi cet avancement étrange. D'après l'annuaire officiel *Wegweiser durch die Polizei*, sur les 2.352 officiers de police de la police prussienne, on ne compte pas moins de 1.539 anciens militaires, c'est-à-dire 65 % du corps des officiers. Ce nombre se décompose de la façon suivante : 638 anciens officiers, 363 anciens officiers de réserve et 538 anciens sous-officiers.

Tout cela démontre que l'armée allemande est une armée de cadres, capable de tripler ou de quadrupler ses effectifs actuels de la manière la plus simple et sans que cela puisse occasionner la moindre difficulté à l'administration actuelle de l'armée.

Même en ce qui concerne le logement, la Reichswehr actuelle peut faire face, dans ses casernes, aux besoins d'effectifs quatre ou cinq fois supérieurs. Les chambres des casernes ne sont que partiellement occupées, sous le prétexte qu'il faut donner aux soldats le maximum de commodité. Au moment du festival des chanteurs viennois, la Reichswehr bavaroise put facilement trouver 50.000 lits supplémentaires.

### L'industrie militaire

La force principale des armements allemands réside dans la capacité de production de l'industrie allemande, dans son potentiel de guerre, dont la détermination prête à ces armements leur caractère particulier. Dans son livre *Gedanken eines Soldaten*, le général von Seeckt a montré que la préparation de l'industrie pour la fabrication d'armes modernes de guerre est beaucoup plus avantageuse que le stockage d'armes qui vieillissent rapidement dans des arsenaux.

Dans la séance du Reichstag du 21 mai 1930, par exemple, il fut constaté que la firme Maffei, de Munich, ainsi que de nombreuses autres branches de l'industrie allemande, étaient aujourd'hui déjà intérieurement aménagées de façon à pouvoir faire face à une future production de guerre, sans que cela occasionne la moindre perte de temps. Des fabriques civiles (constatation faite à la séance du Reichstag du 13 mars 1928 pour la firme Schichau) fabriquent des grenades, d'autres (constatation faite dans la séance du 21 mai du Reichstag pour la Glockenstahlwerk) fabriquent des plaques blindées; dans d'autres encore (constatation faite à la séance du Reichstag du 30 mars 1927 pour la firme Pintsch, à Fürstenwald) fabriquent les bombes aériennes et d'autres enfin (constatation faite à la séance du Reichstag du 15 mars 1928 pour la fabrique d'explosifs de Rheinsdorf) fabriquent des pièces d'artillerie. On apprend soudain et par hasard l'existence de ces fabriques d'armes et jamais l'on n'entend dire qu'on a mis fin à la production de ce matériel de guerre ou à la préparation de cette production. Dans de nombreuses industries civiles, il existe des hommes de confiance qui sont en relations directes avec les hommes de confiance du ministère de la Reichswehr. A la séance du 21 mai 1930 du Reichstag, une liste de plus de 40 noms de tels hommes de confiance a été lue, parmi lesquels se trouvaient des hommes de confiance pour des tanks, pour des avions et pour la guerre chimique.

Dans d'autres entreprises, comme par exemple dans la construction des avions qui peut se transformer, sans aucune difficulté, en industrie de guerre, il y a des possibilités de production beaucoup plus élevées que celles que l'on avoue. Voici,

par exemple, un cas intéressant : les entreprises Rohrbach, qui produisent annuellement 25 avions, reçurent, à la suite de l'échec de l'expédition Nobile au pôle nord, une commande du gouvernement italien, de livrer, dans le plus bref délai, deux avions. La fabrique monta et livra les deux avions en l'espace de quatre jours, ce qui indique des possibilités de production annuelle de 150 avions. Dans l'industrie chimique allemande, dont les possibilités de production sont très grandes, les conditions sont exactement les mêmes. Les *Anilin und Sodawerke*, par exemple, ont établi en 1928, d'après leur catalogue, 240.000 nouveaux composés chimiques, parmi lesquels des gaz asphyxiants inconnus et redoutables.

Il existe finalement — et particulièrement dans l'industrie chimique — des entreprises qui fabriquent avec les mêmes machines des produits de paix et de guerre. Le cas suivant, par exemple, a été présenté au Reichstag : l'usine de cellulose de la *Westfälisch-Anhaltischen Sprengstoff A. G.* fabriquait avec les mêmes machines et dans les mêmes ateliers, de la cellulose et, pour la Reichswehr, des explosifs. Le ministère de la Reichswehr, a fait construire une seconde usine, dans laquelle on fabrique des explosifs pour la Reichswehr, de telle sorte que l'entreprise en question a aujourd'hui plus que doublé ses possibilités de production, grâce à la générosité de l'armée.

A tout instant, comme par exemple le 15 mars 1928, il est question au Reichstag d'un soi-disant bureau d'ingénieurs qui s'occupe spécialement des mesures à prendre pour transformer l'industrie allemande du temps de paix en industrie de guerre (production en temps de paix d'objets électriques à transformer en production d'obus). Il a été prouvé que ce bureau était en relations avec le ministère de la Reichswehr. Ce bureau, d'après les constatations faites au Reichstag, ne compte pas moins de 160 fonctionnaires.

\* \*

Nous ne pouvons pas ne pas parler aussi de la production du matériel de guerre destiné à l'étranger. Des envois d'armes à destination de la Chine ont été séquestrés : l'origine allemande de ces armes fut prouvée. Le gouvernement du Reich blâma alors les armateurs de Hambourg et les invita à ne plus fréter à l'avenir, et dans l'intérêt du Reich, de telles cargaisons. De très importants envois d'armes sont faits en Amérique du Sud. On a pu prouver que les révolutions sud-américaines ont été faites avec des armes allemandes et que l'armée chinoise disposait d'un matériel de guerre allemand. L'Allemagne envoie même des armes en Espagne. Le fait est prouvé par l'Annuaire statistique pour le commerce des armes, édité en 1929 par la S.D.N. et d'après lequel l'Allemagne a livré, en 1926, 2 tonnes de canons à l'Espagne. Considérons que la fabrication des canons est interdite en Allemagne! Ces envois d'armes composent souvent des cargaisons entières de navires. A Tambiko, en 1928, par exemple, un navire allemand, *Schleswig-Holstein*, tout entier chargé de matériel de guerre allemand, fut

séquestré. Le propriétaire du navire, un armateur de Flensburg, n'a jamais rien réclamé!

On a souvent exprimé le soupçon, on a même prouvé que l'Allemagne, à côté de ses propres fabriques d'armes, entretenait d'autres fabriques d'armes à l'étranger et en particulier en Russie. En septembre 1930, par exemple, un employé d'une fabrique d'armes d'Oerlikon, près de Zurich, fut accusé d'espionnage et arrêté. Mais il dut bientôt être remis en liberté, car cette fabrique n'était pas une société suisse, mais une entreprise allemande qui fabriquait un nouveau modèle de mitrailleuse. On se souvient aussi du grand scandale Junkers, au cours duquel il fut prouvé que les entreprises allemandes Junkers fabriquaient en Russie, pour le compte de l'armée allemande, des avions militaires. Au moment de la catastrophe de Hambourg, il y a deux ans, on apprit que le responsable de cette explosion de phosgène, un nommé Stoltzenberg, avait également fabriqué des gaz asphyxiants en Russie. Ce même Stoltzenberg vante aujourd'hui, dans des revues techniques allemandes et étrangères, les mérites des gaz de guerre!

L'abondance des cas isolés aujourd'hui notoires, les déclarations de personnalités connues (c'est ainsi que l'ex-ministre de la Reichswehr, Gessler, déclara un jour : « Depuis la guerre, la technique de la guerre a fait de grands progrès — même en Allemagne! » —) et l'impression formidable que produit la capacité de production de l'industrie allemande, trahissent l'existence indéniable et effective des préparatifs de guerre de cette industrie.

### La production militaire en temps de paix

Les préparatifs de l'industrie ne consistent pas en des mesures théoriques ou d'organisation, qui seraient appliquées en cas de guerre, mais constituent une réalité qui s'exprime par la fabrication du matériel de guerre en temps de paix.

Un très grand nombre d'avions commerciaux allemands ont trouvé leur réplique militaire exacte, construite par des firmes allemandes à l'étranger. D'après le *All the Worlds Aircraft*, les avions commerciaux allemands G-24, A-20, Wal et bien d'autres ne sont que des répliques civiles des avions de guerre K-30, K-35, Wal et de bien d'autres construits par des firmes allemandes à l'étranger. Il existe des avions commerciaux qui, sans aucune modification technique, peuvent servir à la fois en temps de paix et à la guerre. C'est ainsi qu'un avion Junkers, actuellement au service d'une maison d'éditions de Berlin pour le transport des journaux qu'elle édite, peut être utilisé en Turquie pour lancer des bombes. D'autres avions sont déjà munis de tous les dispositifs qui permettraient, le moment venu, de les transformer en avions militaires et de les armer. Le 21 mai 1930, le Reichstag a constaté qu'il en était ainsi pour les avions Rohrbach, qui possèdent, dès aujourd'hui, tous les dispositifs techniques permettant de les doter de mitrailleuses. Enfin, il existe en Allemagne même des avions militaires caractérisés, qu'on ne



cache aucunement. Le *All the Worlds Aircraft* de 1929 a publié une photographie d'un avion Heinkel H.D. 16, déjà muni d'un lance-torpille.

Dans cette même séance du 21 mai 1930, le Reichstag a pu faire cette autre constatation que les *Dixwerken* fabriquaient dès aujourd'hui des lance-bombes en série. Toujours à la même séance, le Reichstag constata que, dans une autre entreprise, on fabriquait des machines motrices pour la motorisation de l'armée. Le Reichstag constata également qu'à l'école agronomique de Zeesen, près de Königswusterhausen, on était en train d'instruire, sous la direction d'anciens officiers d'une compagnie de tanks, des conducteurs de tanks. Des charriages à moteur peuvent être utilisées comme machines motrices. Le général de division Schwarte qui publie la revue *Heerestechnik* pour le compte du ministère de la Reichswehr, publie dans son livre, *Kriegstechnik der Gegenwart*, la photographie d'une charrette à moteur Phoebl, qui peut servir de machine motrice, et celle d'une machine motrice utilisée dans l'artillerie et qui peut trouver un emploi dans les entreprises agricoles. Le cas échéant, certaines charrettes à moteur pourront servir de petits tanks n'abritant qu'un homme, ce qui fut le cas, par exemple, dans les guerres civiles mexicaines.

Dans une soi-disant « école de protection contre les gaz », instituée à Berlin et ouverte au public, on voit, d'après des photographies publiées par le *Berliner Illustrierte*, des élèves revêtus de masques à gaz au milieu d'une nappe de gaz!

D'autres faits encore montrent que l'Allemagne se prépare à la guerre moderne. D'après Von Kochenhausen, dans son livre *Die Truppenführung*, la Reichswehr doit être instruite en vue, non pas de rester ce qu'elle est, mais de constituer l'armée moderne d'une grande puissance. La Reichswehr ne s'entraîne pas seulement au maniement des armes autorisées en Allemagne, mais aussi au maniement des armes interdites. C'est le cas des manœuvres de la Reichswehr, où les armes interdites sont remplacées par des trompe-l'œil.

De tout cela, il ressort très clairement qu'en cas de guerre, la Reichswehr compte employer des armes et dispose déjà d'armes qu'elle ne doit légalement pas posséder.

### Le caractère agressif des armements allemands

Ce court aperçu nous donne un tableau suggestif du nouveau système de guerre imaginé par l'Allemagne qui, grâce à ses effectifs, à ses armes, à ses dépenses, à son armée de cadres, à son industrie de guerre et à sa production de matériel de guerre, est devenu un danger menaçant. Mais derrière ce système, se cache une volonté évidente de faire la guerre, volonté sans laquelle tous ces préparatifs n'auraient aucun sens.

Des agitateurs sans scrupules veulent persuader au peuple allemand qu'il est menacé par la Pologne. Même dans les mémoires officiels du ministère de la Reichswehr il est question du « dan-

ger menaçant d'irruptions criminelles de Polonais sur le territoire allemand ». Les bruits les plus insensés selon lesquels les hostilités ont déjà été ouvertes contre l'Allemagne, parcourent le pays. Au début de décembre 1930, le bruit courut dans toute la Poméranie que les Polonais avaient déjà occupé une ville frontière allemande.

Certains militaires étudient avec la plus grande attention les conflits européens et tout conflit est pour eux un nouvel espoir de guerre. Le général de division Schwarte s'écrit, après avoir étudié les conflits des Balkans : « Les flammes s'élèvent ! » La revue *Das Militärwochenblatt* déclare en manchette, dans son numéro de Noël 1930 : « Les Polonais ante portas ! » Les journaux nationalistes mènent les campagnes d'excitation les plus invraisemblables. Peu à peu, le peuple méconnaît les dangers de la politique allemande de revision. Toute l'activité dirigée contre le Traité de Versailles, même lorsqu'il s'agit de l'activité militaire, porte le nom de mesures défensives. C'est ainsi que l'officier de réserve de la Reichswehr Von Wolff prêche que la guerre de revanche est une guerre défensive, c'est-à-dire qui ne tombe pas sous le coup du pacte qui met la guerre hors la loi. Les armements secrets deviennent un devoir moral, comme le déclare l'ex-social-démocrate Nié-kisch. La liberté d'armement devient une revendication de droit, soutenue par les partis politiques.

\*\*

Une propagande bien organisée et richement subventionnée vise à empêcher toute discussion sérieuse et féconde sur les problèmes qui découlent du Traité de Versailles. Une seule de ces organisations de propagande, le *Fichtebund*, a déjà fait distribuer dans les pays neutres plus de 400 tracts en anglais, en français et en allemand, tirés à des millions d'exemplaires, qui tendent à prouver la nécessité d'une révision des traités. On croit à l'alliance russe. Le *Jungdeutsche* a cité des centaines d'articles de journaux dans lesquels il est question de transformer les relations actuelles russo-allemandes en une alliance contre la France et contre la Pologne. On croit à l'amitié d'une Italie, adversaire de la France. Que l'on se souvienne de la délégation du *Stahlhelm*, reçue en décembre 1930 par Mussolini. On fait de la propagande en faveur d'une sortie de l'Allemagne de la Société des Nations. Le *Jungdeutsche Orden* et la *Staatspartei* prêtent leur appui à cette propagande. On influence officiellement la presse allemande contre « l'ennemi », en particulier contre la Pologne. (L'auteur de cet article possède des documents prouvant que des bureaux officiels allemands adressent à la presse des articles nettement antipolonais.)

À la préparation matérielle de la guerre vient s'ajouter une préparation spirituelle qui trompe le peuple allemand en tendant à lui prouver que ses misères sociales, économiques, politiques et culturelles ne sont qu'autant de conséquences du Traité de Versailles. On abuse de la confiance du peuple pour des fins nationalistes. Les pacifistes actifs sont persécutés et calomniés par une grande partie

de la presse. Il n'y a plus aujourd'hui de pacifistes allemands connus qui ne soient pas sous le coup d'une accusation de trahison! C'est précisément de cet esprit de réaction militariste, qui s'empare de plus en plus du peuple allemand, que naît un grand danger de guerre, plus grand encore que celui qui peut être représenté par l'armement allemand.

CARL MERTENS.

*Telles sont les constatations de M. Carl Mertens, qui reposent sur une documentation précise et sérieuse.*

*Mais tout cela prouve-t-il que le gouvernement allemand prépare la guerre et qu'une nouvelle catastrophe mondiale soit imminente? Non et non! Le cabinet Brüning est le ministère le plus honnête, le plus intelligent aussi, en même temps que le plus réaliste que l'Allemagne ait eu depuis des décades. Nous disons cela, malgré notre opposition à la campagne révisionniste à laquelle il se prête, qui fait fausse route et qui ne pourra qu'échouer.*

*Nous ne croyons pas non plus que la Reichswehr, elle-même, prépare la guerre pour une date très prochaine. Bien au contraire. Elle agit aujourd'hui, en collaboration avec Hindenburg, comme un élément de stabilisation. Jamais, croyons-nous, elle ne fera cause commune avec les extrémistes. Elle fut toujours une force étatiste, le ciment de la société civile; elle a toujours tendu à encadrer toute la Nation et elle s'est toujours opposée à toute espèce de désagrégation nationale en barrant la route aux entreprises d'aventuriers.*

*C'est pourquoi aucune panique de la part des voisins de l'Allemagne n'est fondée. Il n'est pas trop tard pour agir. Nous avons encore le temps et la possibilité d'agir sur les intelligences et sur les bonnes volontés, et de faire comprendre aux fauteurs de troubles que leur heure a sonné.*

*Afin d'assurer à une telle action le maximum de*

*chances de succès, il faut tenir compte de toutes les réalités d'où pourrait sortir un véritable danger. Quel est ce danger? Il réside beaucoup plus dans la folie des civils, dans l'excitation systématique et mensongère, menée partout par la propagande nationaliste, que dans une conjuration nettement déterminée des militaires professionnels. Mais le jour où toute la Nation, ou tout au moins sa majorité, aura été empoisonnée par cette propagande nationaliste et posera, sous forme d'ultimatum, des revendications qui nécessairement entraîneront une guerre, ce jour-là toute l'organisation militaire et tout le formidable potentiel de guerre contenu dans l'incomparable technique de l'industrie allemande, seront à la disposition de la Nation belliqueuse.*

*Les lecteurs de cette revue tireront eux-mêmes les conclusions des faits et les constatations que nous apportons. Je n'ajouterai qu'une chose: Il y a en Allemagne une force numérique et une force dynamique. Cette dernière a brimé la première pour briguer la confiance internationale. Si l'on veut gagner à une politique de paix et de stabilisation l'Allemagne qui dirige, il ne faut pas vouloir s'appuyer sur une majorité numérique sans puissance et sans courage, non, il faut dire nettement, clairement et fermement à l'Allemagne dynamique quelles sont les conditions morales et politiques auxquelles une collaboration économique entre les pays de l'Europe centrale et le reste de l'Europe est possible, durable et féconde.*

*C'est dans la nuit que se prépare la guerre. C'est la clarté et la vérité qui amènent la confiance et la paix!*

FR. W. FOERSTER.

*(M. Carl Mertens tient à déclarer ici qu'il s'est borné, au lieu de place qu'il avait à sa disposition, à ne citer que des exemples typiques. Il dispose de toute une documentation qu'il n'a pas pu utiliser ici et qui contient une série de faits plus ou moins connus.)*

## UN MEETING

*De notre collègue Georges PLOCH, membre du Comité Central. (Volonté, 10 janvier 1931):*

Elle a vécu, ce soir, la vieille chère Ligue, vécu d'une vie ardente, fervente, profonde, populaire, d'une vie vraie. Oh, battu par tous les cœurs, vibrât un accord bien rare des raisons de l'esprit et de celles du sentiment... La vie même qui lui donna l'être dans le temps inoubliable de l'Affaire Dreyfus, et dont parfois, trop souvent, elle pencherait à démeriter...

Un réveil? Je veux le croire. Les malheureux qui, dans le vain service du Roi et sous la morne houlette de M. Maurras, s'enragent à moutonner contre elle, auraient alors fait ce miracle: de rappeler à toute sa tâche, de ranimer à son destin, une Ligue où le Bon Bougre, cette élite de l'honnête homme, abonde et se dévoue inépuisablement.

Combien ont dû rester dehors? Un millier, peut-être...

Tant bien que mal, deux mille ligueurs s'étaient,

s'équilibrent, tiennent dans la salle des Sociétés Savantes.

Pendant près de trois heures, ils feront, leur enthousiasme aidant, une chaleur non moins équatoriale que civique.

J'y baignais comme dans une eau d'onction.

Victor Basch est salué d'une longue ovation quand il paraît à la tribune. Elle s'allonge, s'exalte encore, quand il a fini de parler. Elle lève vers lui tous les assistants, qui, par l'effusion dont ils commencent, le remercient de sa vie, où pensée, travail, indépendance et courage n'ont pas cessé de fleurir ensemble.

Après lui, Pierre Cot, fougueux, aigu, précis. Après Pierre Cot, M. Grumbach, qui, démontant le mécanisme de l'épouvantail hitlérien, a montré qu'il est plus de hasard que de précision. Et tous de conclure par un appel au rapprochement franco-allemand, introduction certaine à la paix de l'Europe, prélude à la paix du monde... Aucun incident... Si, pourtant... Un coup de sifflet: un souffle, un rien!... Plus tard, un protestataire, que des camarades houspillent, et qu'ils ont eu tort de houspiller...

## L'OFFENSIVE CLÉRICALE

## Pourquoi nous sommes excommuniés

Par Albert BAYET, membre du Comité Central

Ligueurs, mes frères, vous êtes excommuniés.

S'agit-il d'une excommunication majeure ou mineure, d'une excommunication *lata sententia* ou *ferenda sententia* ? Etes-vous des excommuniés *vitandi* ou *tolerati* ? Je laisse à de plus doctes le soin d'en décider.

A vrai dire, et si j'osais engager le débat avec des canonistes, je me demanderais par quel biais se justifie la mesure qui vous frappe : car, le droit canonique a spécifié naguère que la peine d'excommunication ne devait jamais être portée contre une communauté.

Mais, enfin, j'ai sous les yeux une lettre de S. G. Mgr Grumel, évêque de Maurienne. Et Mgr Grumel, après avoir déclaré que la Ligue est « bien vraiment une filiale camouflée de la Franc-maçonnerie », ajoute textuellement :

« Pour nous, il n'est pas douteux que les membres de cette Société tombent sous le canon 2.335 du Code canonique dont voici la teneur : *Ceux qui donnent leur nom à la secte maçonnique ou aux autres associations du même genre, lesquelles se livrent à des machinations contre l'Eglise... encourent par le fait même l'excommunication réservée au Siège apostolique.* »

De son côté, Mgr l'évêque de Coutances a fait lire dans toutes les paroisses de son diocèse le communiqué suivant :

« On demande :

1° Si une couronne portant l'inscription *Offerte par la Ligue des Droits de l'Homme* rentre dans la catégorie des emblèmes que l'article 265 interdit de tolérer sur le cercueil ?

Réponse : Oui.

2° Si les membres de la Ligue des Droits de l'Homme doivent être, en vertu de l'article 265, privés de la sépulture ecclésiastique, à moins qu'ils n'aient donné avant la mort quelque signe de repentir.

« Réponse : Oui. »

Donc, de par la décision de deux prélats qui doivent s'y connaître, les membres de la Ligue des Droits de l'Homme sont bel et bien excommuniés.

\*\*\*

Que vous dire pour vous consoler dans cette disgrâce ?

Mon Dieu, je vous apprendrai d'abord que, d'après la déclaration d'un savant canoniste dont j'ai le texte sous les yeux, l'excommunication ne vous prive pas « des biens personnels et privés, tels que la foi, la charité, la grâce, les vertus, le mérite ni même la communion des saints. » S'il est interdit à un ligueur d'avoir la sépulture ecclésiastique, il lui reste donc loisible d'être croyant, méritant, vertueux, charitable. C'est quelque chose.

Je vous ferai valoir encore que vous partagez votre triste sort avec des « gens très bien », par exemple avec M. Doumergue, président de la

République, qui est excommunié comme vous et n'en reçoit pas moins des visites fort amicales de nos archevêques et de nos évêques.

Je vous ferai pareillement observer que l'excommunication frappe, outre les ligueurs, tous ceux qui « détiennent injustement des biens d'Eglise », c'est-à-dire, sauf erreur, tous les ministres de la République et, à ce titre, M. Pernet lui-même...

Trouverez-vous dans ces constatations quelque adoucissement au malheur qui vous frappe ? Je l'espère. En attendant, allons droit à la question essentielle : pourquoi êtes-vous excommuniés ?

\*\*\*

C'est, nous dit-on, parce que la Ligue est une filiale de la Franc-maçonnerie.

Assurément, nos évêques ont dû être inspirés d'en-haut pour lancer cette assertion. Mais, en fait, chacun sait que la Ligue est complètement étrangère à l'organisation maçonnique.

Quand un citoyen vient s'inscrire à une de nos Sections, nous n'avons garde de lui demander s'il est ou non franc-maçon. Nous lui demandons en tout et pour tout s'il accepte notre idéal et nos statuts : le reste ne nous regarde pas.

Le premier prétexte invoqué par les évêques contient donc une erreur de fait. Dieu me garde de parler de contre-vérité : je me rappelle seulement qu'au dire de Saint-Alphonse, docteur de l'Eglise, il est licite d'avoir recours à certaines « équivoques » et « de les confirmer par serment » (*Théologie morale*, édition de Besançon, 1828, tome II, p. 149).

La vraie raison serait-elle que nous sommes une société « hostile à l'Eglise » ou « attaquant les catholiques » ?

Autre impossibilité. Un ligueur, en tant que tel, est hostile au cléricalisme, c'est-à-dire aux empiètements de l'Eglise sur la société civile ; mais je ne crois pas que, jamais, la Ligue ait eu l'idée d'attaquer les dogmes catholiques, de voter un ordre du jour sur l'existence de Dieu, la grâce ou l'eucharistie. Chacun de nous, sur ces questions, pense ce qu'il veut, et il ne vient à l'esprit de personne de lui en demander compte.

Ce qui, par contre, est connu de tous, c'est que, groupés pour la défense des droits de l'homme et du citoyen, nous demandons pour les catholiques comme pour les autres la liberté de conscience. Nous sommes intervenus en faveur d'officiers gênés dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux ; et, quand on nous dénonce une injustice, un passe-droit, nous défendons ceux qui en sont victimes sans nous soucier un instant de savoir s'ils vont à l'église, au temple ou à la loge, s'ils sont laïques ou s'ils sont cléricaux.

Mais alors, quelle est la raison de l'excommunication portée en bloc contre tous les ligueurs ?

La raison, je vais vous la dire : si les foudres de l'Eglise s'abattent sur la Ligue, c'est parce que la Ligue proclame et défend la liberté de conscience, tandis que l'Eglise la condamne et l'exécère ; c'est parce que la Ligue tient les droits de l'homme pour sacrés, tandis que l'Eglise les tient pour sacrilèges.

Oh ! j'entends bien qu'on me contredira. Il est de mode en certains milieux de proclamer que les cléricaux aiment la liberté. Pour un peu, ils l'aimeraient plus que nous. De temps en temps, dans nos réunions contradictoires, il se trouve un ecclésiastique pour soutenir cette thèse avec véhémence. Malheureusement pour nos « excommuni-cateurs », les textes sont là.

Ne nous lassons pas de les citer.

Dans l'Encyclique *Mirari vos*, le Pape Grégoire XVI écrit : « De la source empoisonnée de l'indifférentisme est née cette maxime fausse ou absurde, ou plutôt ce délire qu'on doit procurer et garantir à chacun la liberté de conscience. »

Dans l'Encyclique *Quanta Cura*, le Pape Pie IX condamne « cette opinion erronée, on ne peut plus fatale à l'Eglise catholique et au salut des âmes, savoir que la liberté de conscience est un droit propre à chaque homme. »

Dans l'Encyclique *Libertas*, le Pape Léon XIII écrit que la liberté des cultes « est une dépravation de la liberté et une servitude de l'âme dans l'abjection du péché. »

Comprenez-vous maintenant pourquoi les ligueurs sont excommuniés ? Ils croient à la liberté de penser, ils demandent la liberté des cultes : par là même, ils se vautrent dans « l'abjection » et ils sont en proie au « délire » !

\*\*\*

Il n'est pas jusqu'à la *Déclaration des Droits de l'Homme* elle-même qui n'ait été formellement condamnée par le Souverain Pontife.

A peine était-elle votée que le Saint-Siège, avec une hâte inaccoutumée, tenait à la fétrir.

Le 29 mars 1790, le Pape Pie VI, par voie d'allocation consistoriale, déclarait sacrilèges ou impies (en latin : *nefaria*) les décrets des Etats Généraux proclamant la liberté de conscience.

Que condamnait-il, comme particulièrement abominable ? La disposition permettant aux non catholiques (*acatholici*) d'être nommés à tous les emplois municipaux, civils et militaires.

Qu'un protestant, un israélite, un rationaliste pût être officier, magistrat, fonctionnaire, voilà ce qui révoltait le Pape Pie VI. L'Eglise est-elle jamais revenue sur cette condamnation solennelle ? A-t-elle jamais fait amende honorable à la liberté ? Vous savez la réponse. Sans doute, en fait, elle a dû supporter les régimes de liberté, parce qu'elle ne pouvait faire autrement. Mais sa doctrine n'a jamais varié. Ses espérances sont toujours les mêmes. Et voilà pourquoi, quand une société comme la nôtre s'organise pour défendre

les Droits de l'Homme, l'Eglise se dresse et crie : Anathème !

Nous vivons à une époque où ces anathèmes n'ont plus grande force, et nous pouvons accueillir avec un sourire ces manifestations curieuses de sectarisme intolérant. L'époque n'est plus, Dieu merci ! où l'Eglise avait le pouvoir de livrer l'hérétique au bras séculier ou de traîner par les rues de nos villes les cadavres des protestants. Le progrès de nos idées a mouillé les vieilles foudres.

Mais quel sujet de réflexion pour le philosophe que l'histoire de cette Eglise qui, née dans les persécutions, se fait persécutrice, que l'histoire de cette doctrine qui, partie d'un idéal de douceur et de paix, aboutit à ces gestes de haine ! Quelle étrange insulte à l'idée de Dieu que de l'imaginer capable de punir du feu éternel des hommes coupables d'avoir aimé et défendu la liberté de leurs frères ! Quel archaïsme, au début du XX<sup>e</sup> siècle, d'opposer à la conscience et à la justice un refus de sépulture !

Deux doctrines. Libre à l'Eglise de condamner les Droits de l'Homme et de maudire les ligueurs : nous continuerons, nous, au nom de nos principes, à défendre la liberté de tous, à réclamer pour les catholiques le droit de célébrer leur culte, de défendre leurs idées, et de nous excommunier.

ALBERT BAYET,

## L'agression du 28 Novembre 1930

*Les Fédérations et Sections suivantes ont exprimé leur sympathie à notre président M. Victor BASCH (Voir Cahiers 1930, p. 743, 748 et 771) :*

*Fédérations : Allier.*

*Sections : Aix-les-Bains, Bourbonne-les-Bains, Bour-ganeuf, Bueil, Caen, Cérêt, Charolles, Chelles, Cherbourg, Decazeville, Dives-Cabourg, Foix, Fréjus, Gentilly, Gien, Grétry-Tourman, Hussigny-Godbrange, Jussey, Laval, Le Bouscat, Le Fouilloux, Le Perreux, Ligny-en-Brionnais, Loué, Luçon, Meaux, Mérégnac, Miannay, Montaigu, Montauban, Montsoul, Moulins, Navarrenx, Nay, Neuilly-sur-Seine, Nîmes, Ouzouer-sur-Loir, Palaiseau, Pont-Aven, Puyherade, Quiberon, Relizane, Rilly-la-Montagne, Roubaix, Roussillon, Rueil-Malmaison, Saint-Amand Montroux, Saint-Cyr-sur-Mer, Saintes, Saint-Etienne, Salies-de-Salat, St-Georges de Didonne, Saint-Leu, Saint-Valéry-sur-Somme, Saint-Wendel, Sergines, Sidi-bel-Abbès, Tournes, Treloup, Villefranche-Beaulieu-Saint-Jean, Vitroflay, Vitry-sur-Seine.*

**TOUTS LES LIGUEURS**

*doivent lire et faire lire autour d'eux le*

## LIVRE D'OR des Droits de l'Homme

**Hommage à Ferdinand Buisson**

Un vol. in-4° de 80 pages avec un portrait  
par FOUGERAT.

Prix : 6 francs.

*Réduction de 30 % aux Sections*

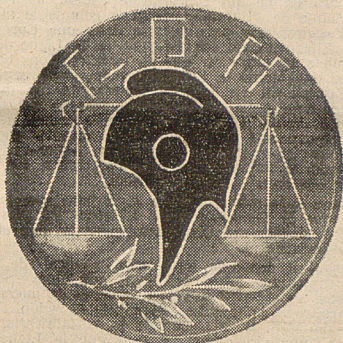
# BULLETIN

## DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

### A NOS SECTIONS

#### Notre insigne

Pour répondre au désir exprimé par un grand nombre de Sections, nous venons de faire éditer un insigne dont voici la reproduction agrandie :



Cet insigne est en métal inoxydable patiné vieil argent. Il a 19 m/m de diamètre. Il comporte au dos une attache qui entre et sort de la boutonnière par un mouvement de rotation.

La face représente les attributs suivants : au centre, le bonnet phrygien émaillé rouge ; en haut, les lettres L. D. H. ; de chaque côté du bonnet, les plateaux de la balance ; en bas, la branche d'olivier.

Cet insigne ne sera vendu qu'aux Sections et par les Sections. Toutes les commandes devront être adressées au Secrétariat général, 10, rue de l'Université. Le fabricant nous transmettra toutes les commandes qu'il recevra, s'adresser directement à lui ne ferait que retarder la livraison de la commande.

L'insigne est vendu 2 fr. 50 aux Sections, qui pourront le revendre 3 francs aux ligueurs.

#### L'immeuble de la Ligue

Les ligueurs savent, par les comptes rendus qui leur ont été faits, soit dans les *Cahiers*, soit dans nos récents congrès, que la Ligue fait construire, à Paris, un immeuble destiné à loger ses services centraux, et à lui donner une grande salle de conférences (350 places assises).

Cet immeuble est en voie d'achèvement. Il sera prêt le 1<sup>er</sup> mai 1931. Le terrain sur lequel il s'élève est complètement payé, la moitié des bâtiments en cours de construction l'est aussi.

Les économies de la Ligue sont un peu courtes pour régler ce qui reste encore à payer. Il nous serait facile d'emprunter la somme nécessaire à ces règlements en hypothéquant notre immeuble. Mais ce moyen de nous procurer des fonds serait coûteux.

Aussi, avons-nous pensé devoir, tout d'abord, demander aux ligueurs de nous aider dans l'effort de trésorerie que nécessite l'achèvement de nos constructions.

Il nous faut 200.000 francs.

Nous vous les demandons. Nous espérons que vous répondrez à notre appel.

Bien entendu, ce prêt que vous nous consentiriez bénéficierait d'un intérêt, que nous croyons juste de fixer à cinq pour cent net (impôts à notre charge), payable semestriellement.

Le capital serait remboursé dans deux ans, soit en janvier 1933, avec faculté pour la Ligue de le rembourser avant cette date.

Les Sections et les ligueurs qui voudraient souscrire sont priés de nous adresser des sommes rondes : cent francs, mille francs, ou multiples de cent et de mille, afin de faciliter les calculs et paiements d'intérêt. Nous leur remettrons un reçu motivé et nominatif qui leur tiendra lieu de titre. Les intérêts seront payés par chèque postal.

Et maintenant, ligueurs désireux de nous aider, faites-le sans tarder et, d'avance, soyez assurés de notre cordiale reconnaissance.

#### Une circulaire

La Section de Limoges a adressé une circulaire à toutes les Sections. Le Bureau, puis le Comité Central y répondront dans un prochain numéro des *Cahiers*.

### COMITÉ CENTRAL

#### Candidatures

Quelques Sections nous écrivent qu'elles ont cru comprendre que les propositions de candidature pour le renouvellement du Comité Central seraient reçues jusqu'au 24 janvier. C'est une erreur, le scrutin sera clos le 9 mai, c'est quatre mois avant la clôture, donc le 9 janvier, qu'est arrêtée la liste des candidats.

Mais pour laisser aux Sections toutes facilités de proposer leurs candidats, le Comité Central a décidé d'accepter toutes les candidatures qui lui seraient envoyées pour le 30 janvier, dernier délai.

### A propos d'une circulaire

M. A. FAYET, membre du Comité Central nous a priés d'insérer la note suivante :

Les présidents de nos Sections ont reçu une circulaire signée de mon nom et leur recommandant un journal auquel je collabore.

La dernière phrase de cette circulaire leur demandait le nom des membres de leurs sections, le journal voulant faire à ces membres un service d'essai pour les engager à s'abonner.

Je suis étranger à cette dernière phrase. L'administration du journal l'a ajoutée, ignorant qu'un président de Section ne doit pas communiquer le nom des membres de sa Section. Je prie tous nos présidents de bien vouloir excuser cette incorection involontaire.

Albert BAYET.

Nous rappelons à nos lecteurs que les articles insérés sous la rubrique "Libres opinions" sont publiés sous la seule responsabilité de leur auteurs.

## NOS INTERVENTIONS

### Intolérables violences

A Monsieur le Ministre de la Justice,

Le 3 décembre dernier, au cours d'une représentation du film « *L'Age d'Or* », au Studio 28, rue Tholozé, dirigé par M. Mauclair, une cinquantaine de jeunes gens, appartenant aux « Jeunes Patriotes », ont jeté de l'encre sur l'écran, lancé des bombes lacrymogènes, brisé une grande partie des meubles, lacéré des tableaux. Le préjudice subi par l'établissement est évalué par de nombreux journaux à 80 ou 100.000 francs.

De tels procédés sont inqualifiables.

La police, qui dut être alertée, opéra un certain nombre d'arrestations, non maintenues par la suite.

Nous avons l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous demander si les auteurs et les complices de ces faits qui constituent nettement des délits réprimés par le Code pénal, vont être déférés à la juridiction compétente : le tribunal correctionnel.

De pareils faits ne peuvent rester impunis, et, dans l'intérêt général, il conviendrait que des sanctions interviennent ; il ne saurait être toléré que les membres de groupements politiques s'arrogent le droit d'user de violence ou de se substituer à la police et à la justice régulière.

(7 janvier 1931.)

### Le fascisme en France

A Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

La Section de Menton de la Ligue des Droits de l'Homme nous signale les faits suivants :

Le journal italien *La Libertà*, organe de la concentration antifasciste, a dû récemment cesser sa vente à Menton.

Les vendeurs — des Français — ont été l'objet de telles tracasseries de la part de la police locale qu'aucun ne veut plus accepter de vendre *La Libertà*.

Cependant, les journaux fascistes sont vendus librement.

Une pareille situation nous paraît, dans les circonstances présentes, particulièrement regrettable. Alors que cette région frontalière est de celles que revendique plus ou moins ouvertement le Gouvernement de Rome, que le fascisme y mène une propagande active, l'administration locale semble favoriser cette propagande et prendre parti pour le fascisme.

(13 janvier 1931.)

M. *Commisso*, de nationalité italienne, entré en France, le 24 août 1929, avait régulièrement travaillé dans notre pays et s'était toujours bien conduit lorsqu'il se rendit, en janvier dernier, à Lausanne, pour assister à une conférence de M. Lussu, ancien député italien. Refoulé au retour de ce voyage, M. *Commisso* affirmait qu'il ne s'occupait nullement de politique, mais était allé à Lausanne uniquement pour voir M. Lussu, qui avait été le capitaine de son frère en Italie. — Il est de nouveau autorisé à résider dans notre pays.

M. *Fischer*, réfugié russe, avait été refoulé le 13 mai 1929, pour des motifs qu'il ignorait. Mais il avait été autorisé à rester en France par voie de brigadier renouvellables. Cet étranger, entré en France le 14 septembre 1928, n'avait jamais fait l'objet d'aucun reproche. — Il obtient un permis de séjour définitif.

M. *Vandenbossche*, de nationalité belge, ayant appris, en 1924, que son fils avait été arrêté, s'était rendu à la gendarmerie et avait fait savoir au brigadier renouvellables qu'il dénoncerait volontiers une caution de 10.000 francs pour obtenir la mise en liberté de son fils. Ce brigadier, interprétant faussement ses paroles, avait dressé contre M. *Vandenbossche* un procès-verbal aux termes duquel il lui aurait été offert 10.000 fr. pour relâcher l'inculpé. A la suite de cette affaire, M. *Vandenbossche* avait été expulsé. Agé et seul en Belgique, il voulait revenir en France. — Il est autorisé à séjourner trois mois, à titre d'essai.

## SECTIONS ET FEDERATIONS

### Campagne pour le désarmement

La Fédération de la Seine proteste contre le langage de M. Tardieu qui a pu soutenir dans une Chambre française que le Désarmement était une obligation imposée à l'Allemagne seule et que la France par son opposition rendrait toujours impossible la révision des traités, contre l'attitude des partis politiques dont les représentants non seulement ne se sont pas élevés contre un tel langage mais encore semblent s'entendre pour rejeter régulièrement toutes les responsabilités de la guerre d'hier comme celle de demain sur l'adversaire, elle réclame : 1° la réduction immédiate des armements français et du budget militaire au niveau de ceux de l'Allemagne ; 2° l'annulation des traités secrets et des conventions militaires liant la France à d'autres pays, Pologne, Roumanie, Yougoslavie et autres régimes fascistes ; 3° la révision des traités (d'abord en ce qui concerne le couloir de Dantzig, et l'autonomie de l'Ukraine, reconnue comme le meilleur moyen d'assurer une paix durable dans une Europe réconciliée. Elle demande aux Sections de la Ligue de mettre ces sujets à l'ordre du jour de leurs réunions et d'entreprendre dans toute la France une énergique campagne sur ces questions, en vue de sauvegarder la dernière chance qui nous reste d'éviter la catastrophe qui se prépare. Elle approuve la décision du Comité Central de nommer une Commission afin d'étudier les grandes questions de politique internationale (minorités nationales, couloir polonais) et souhaite que cette proposition soit adoptée et réalisée dans le plus bref délai.

— Albigny approuve le plan de M. Briand pour la Paix, demande que la France propose à toutes les puissances d'Europe de former une Coopérative pour la Paix et d'activer le désarmement.

— Bourgneuf demande au Comité Central de continuer sa campagne pour la Paix, aux Gouvernements de respecter les engagements pris, mise de la guerre hors la loi, arbitrage obligatoire, désarmement selon l'art. 9 du pacte de la S. D. N., contrôle de la fabrication d'armes et de munitions, émet le vœu que la Ligue fasse appel aux associations de travailleurs pour la réalisation des forces nombreuses et agissantes, en vue d'une propagande pacifique de tous les instants.

— Ezy proteste contre la course aux armements, demande que l'on prépare la paix par le désarmement réclamé par les peuples.

— Le Bouscat demande aux Sections françaises et étrangères d'étudier et d'appuyer un programme du droit des peuples susceptible de permettre la création d'une vaste organisation européenne afin de collaborer efficacement au maintien de la paix.

— Louzouer-sur-Loire dénonce toutes les campagnes nationalistes, estime que l'avènement de la France et le triomphe de la Paix ne peuvent être assurés que par le désarmement moral et matériel, simultané et contrôlé, adressant un salut fraternel aux hommes et aux femmes de tous les pays, qui luttent pour la Paix.

— Vesoul demande que le Conseil de la Société des Nations devienne une émanation directe des peuples, que les Comités Centraux de tous les groupements pacifistes des divers pays s'entendent pour créer un fort mouvement d'opinion en faveur de la réorganisation dans un sens plus démocratique des organismes directeurs de la Société des Nations, que le Comité Central fasse éditer un ou plusieurs films susceptibles d'inspirer l'horreur de la guerre.

— Champignolles, Conches, Decize, Le Bouscat, Tréloup félicitent M. Aristide Briand pour son œuvre en faveur de la paix.

### Conférences

10 décembre. — Hussigny-Godbrange (Meurthe-et-Moselle), M. Juges.

14 décembre. — Saint-Wendel (Sarre), MM. Ruseh, président fédéral, Dronard.

15 décembre. — Paris (7<sup>e</sup>), M. Morin.

21 décembre. — Saint-Georges-de-Didonne (Charente-Inférieure), M. Péraut.

21 décembre. — Benest (Charente), M. Jacques Courte-neuve.

26 décembre. — Tréloup (Aisne), M. Pierre Lamarre.

28 décembre. — Conches (Eure), M. Labeleda.

28 décembre. — Châtillon-en-Diois (Drôme), MM. Lisbonne, Court.

3 janvier. — Châtenay (Seine), M. Jean Bon, membre du Comité Central.

7 janvier. — Bernay (Eure). M. Georges Pioch, membre du Comité Central.

### Campagnes de la Ligue

**Appel au meurtre.** — Montignac demande que les journaux qui poussent au meurtre soient sévèrement poursuivis.

— Decize, Nancy, protestent contre les campagnes avec menaces de mort menées par une certaine presse contre MM. Briand et Blum.

**Lois laïques en Alsace.** — Bourgneuf demande qu'une simple déclaration du chef de famille suffise pour qu'un enfant soit dispensé de l'enseignement religieux, le pouvoir de décision de l'autorité en pareille matière constituant une atteinte à la liberté de conscience.

**Scandales financiers.** — La Fédération de la Seine demande au Comité Central d'entreprendre une campagne énergique par meetings et affiches contre l'emprise de la finance sur les pouvoirs publics, afin d'en saisir immédiatement l'opinion publique.

— Bourgneuf approuve l'ordre du jour du Comité Central dénonçant la collusion de la politique et de la Finance.

— Crémieu demande qu'il soit interdit à tout parlementaire de faire partie d'associations financières, et encore moins d'être avocat-conseil de sociétés capitalistes.

— Montignac réprovoque les pilliers de l'épargne française, demande l'application de peines sévères contre les coupables et compte sur la fermeté de la commission d'enquête.

### Activité des Fédérations

**Seine.** — La Fédération émet à nouveau le vœu que le Comité Central ne néglige jamais lorsqu'il appelle le public à une manifestation ou à une réunion de préciser en quelques lignes sur les affiches les tentatives de la Ligue sur les questions traitées, demande que le Comité Central veuille bien organiser une campagne dans le pays afin de faire connaître le danger que présente la Banque des règlements internationaux du fait qu'elle a pouvoir absolu pour accorder ou refuser des crédits aux nations, subordonnant ainsi le pouvoir politique à la puissance financière. Elle regrette que la Chambre des Députés dans sa séance du 4 novembre 1930 ait refusé de mettre à l'ordre du jour le projet de loi d'amnistie, et que les députés ligueurs ne soient pas intervenus pour appuyer ce projet.

**Agen (Lot-et-Garonne)** s'étonne que la question des professions et celles des fournitures scolaires discutées par le Comité Central dans sa séance du 6 novembre n'aient pas été soumises aux Sections.

**Antony (Seine)** approuve le choix de l'insigne, demande qu'il ne soit remis aux ligueurs que dans les sections, qu'il ne soit délivré aucune carte et partant aucun insigne ailleurs que dans les sections, que le port en soit obligatoire par les ligueurs (29 décembre).

**Bois-Colombes (Seine)** demande que le Comité Central par voie d'affiches, tracts, conférences, documente le peuple de France sur le danger du pillage de l'épargne par les sociétés de capitalisation, que cette question soit soumise à l'étude des sections sous forme de question du mois, souhaite que M. Massa soit entendu par le Comité Central, que les parlementaires et sénateurs, membres de la Ligue, soient mis au courant de l'urgence des mesures à prendre en faveur de l'épargne, que M. Massa soit invité officiellement par le Comité Central à aller soumettre aux Sections le problème de la protection de l'épargne.

**Briançon (Hautes-Alpes)** demande que les fonctionnaires ou les employés appelés par leur travail hors de leur résidence les jours d'élection soient autorisés à voter par correspondance (28 décembre).

**Champagnolles (Charente-Inférieure)** invite le gouvernement à poursuivre résolument une politique laïque et démocratique (28 décembre).

**Chantelle (Allier)** demande que les citoyens qui ont fait œuvre de patriotisme pendant la guerre, en versant leur or à l'Etat reçoivent de ce dernier, sur le vu du certificat qui leur a été délivré, une somme quatre fois plus forte que celle qu'ils ont versée en or.

**Conches (Eure)** demande que tout parlementaire ayant failli à l'honneur soit jugé par le collège électoral et non par une commission composée de collègues n'ayant pas toujours l'indépendance nécessaire (28 décembre).

Crémieu demande que la taxe sur le chiffre d'affaires soit supprimée, que les fonctionnaires titularisés émarquent au

budget de l'Etat prêtent serment de fidélité aux lois républicaines et laïques sous peine de sanctions (28 décembre).

**Ezy (Eure)** proteste contre la carence du gouvernement devant les agissements des accapareurs des blés, intermédiaires, provocateurs et bénéficiaires au détriment du producteur et du consommateur et contre l'augmentation abusive des denrées alimentaires (9 novembre).

**Hussigny-Godbrange (Meurthe-et-Moselle)** demande que les rapports de police transmis à l'appui d'une demande de naturalisation soient soumis pour avis au maire de la commune (10 décembre).

**Le Bouscat (Gironde)** demande la libération des députés communistes emprisonnés, proteste contre le fait que les communistes sont inquiétés pour leurs agissements antimilitaristes alors que des œuvres catholiques publient des brochures invitant les citoyens à soulever l'objection de conscience dès qu'ils seront appelés sous les drapeaux.

**Les Avenières (Isère)** proteste contre la loi allouant des rentes aux descendants du maréchal Foch, demande l'envoi par les instituteurs des états mensuels d'absences à l'inspecteur primaire et au juge de paix en vue de l'application complète des lois sur l'obligation scolaire, demande la suppression des commissions scolaires (29 novembre).

**Ligny-en-Brionnais (Saône-et-Loire)** proteste contre les atteintes portées à l'école laïque par les forces de réaction, demande l'application des lois de 1881, 1882 et 1886. Fait confiance au Comité Central pour faire triompher l'idéal laïque (7 décembre).

**Paris (11<sup>e</sup>)** demande que figurent dans l'annuaire de la Ligue, les noms et les adresses des secrétaires de Section.

**Rézizane (Oran)** demande que : 1<sup>o</sup> le projet de représentation des indigènes au Parlement soit enfin discuté ; 2<sup>o</sup> que la justice française devienne une, égale pour tous, par la suppression des tribunaux et des lois d'exception ; 3<sup>o</sup> que l'égalité du service militaire entre Européens et indigènes soit réalisée ; 4<sup>o</sup> que la prime allouée aux appelés indigènes soit supprimée et que les crédits ainsi économisés servent à la construction d'écoles de filles et de garçons ; 5<sup>o</sup> qu'aucune différence d'origine ne soit établie entre les fonctionnaires employés et militaires recrutés dans les mêmes conditions et rendant les mêmes services ; 6<sup>o</sup> que le même régime de retraite soit appliqué à tous, sans distinction d'origine ou de statut personnel ; 7<sup>o</sup> que le traitement de 25 % soit accordé à tous les fonctionnaires ayant la même capacité sans distinction d'origine ; 8<sup>o</sup> que les Caïds soient tenus de déclarer en même temps que les revenus des contribuables les charges de famille qui permettront à ces derniers d'obtenir les réductions légales sur leurs impôts ; 9<sup>o</sup> que des routes, dans les fontaines et des puits soient faits en nombre suffisant dans les douars ; 10<sup>o</sup> que les emplois de caïds ne soient accordés qu'aux candidats repus à un concours sérieux, comportant de sérieux connaissances en français et en arabe (21 décembre).

**Saint-Cyr-sur-Mer (Var)** fait confiance au Comité Central pour mener à bonne fin l'affaire Benjamin-Reynier, demande que l'insigne choisi pour la Ligue, soit adopté, pour l'année 1931 et félicite le bureau pour son choix.

**Saint-Leu (Seine-et-Oise)** proteste contre l'organisation de concours de beauté, élection de reine ou autre manifestation propres à entraîner vers l'inconduite ou plus simplement à une existence factice et de luxe éphémère, des jeunes filles destinées à faire de bonnes épouses et de bonnes mamans (20 décembre).

**Saint-Maur-des-Fossés (Seine)** demande au Comité Central de faire paraître sous forme de tract l'article paru dans les « Cahiers » sur « Bochevisme russe et militarisme allemand » (26 novembre).

**Saint-Wendel (Sarre)** proteste contre la répression accrue qui s'abat sur les militants coupables de consacrer leurs efforts à la défense de leur classe, demande qu'une large mesure d'amnistie intervienne rapidement et qu'elle comporte la libération des emprisonnés, ainsi que la réintégration de tous les révoqués ou mis en disponibilité avec réparation complète des préjudices subis, émet le vœu que le Comité Central intensifie son action pour obtenir rapidement satisfaction (14 décembre).

**Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône)** demande la modification légale nécessaire qui permette la révision des procès suivis de condamnations injustes, comme celles dont furent victimes Benjamin Reynier, le docteur Platon et Retali.

**Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne)** fait sienne la résolution adoptée par le Comité Central ayant trait aux incompatibilités parlementaires.

## Les échanges interscolaires franco-allemands

Notre collègue, Mme Herta WAGNER, directrice des Echanges interscolaires organisés par la Ligue Allemande des Droits de l'Homme, nous prie de rappeler à nos lecteurs qu'au mois de juillet prochain, les convois d'écolières et d'écoliers allemands partiront pour la France. Cinq semaines plus tard, les élèves allemands quitteront notre pays en emmenant leurs camarades français désireux de faire un séjour en Allemagne.

Nous invitons les sections de la Ligue à se mettre en rapports avec Mme RENÉ-DUBOST, membre du Comité Central de la Ligue Française, présidente du Comité d'échanges interscolaires franco-allemands, qui leur donnera sur cette œuvre intéressante au plus haut point toutes indications utiles.

\* \*

*Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ici deux lettres extraites de la communication de Mme Herta WAGNER.*

*Voici, tout d'abord, les impressions de voyage d'une jeune Allemande, Mlle Gretel WOEFFEL, de Leipzig.*

« Je remercie vivement la Ligue grâce à laquelle j'ai pu séjourner, pendant quelques semaines, en France. Ici, je me sens tout à fait à l'aise. Presque tous les paysans, dans cet endroit, sont allés à la guerre, plusieurs même ont été prisonniers en Allemagne. Mais tout le monde a été extrêmement amical pour moi. Un jour, une paysanne m'apporte un grand bouquet de fleurs, pour me prouver son amitié ainsi qu'à mes compatriotes. Souvent, j'ai l'impression que, jamais, entre nos deux peuples, il n'y a eu de guerre.

« Je me sens tellement attachée à ces gens que je ne peux absolument pas comprendre pour quelle raison les Français et les Allemands ont combattu les uns contre les autres.

« Mais, désormais, je ferai tout mon possible pour lutter contre les idées de guerre et je vais raconter à tous ces Allemands qui ont encore des idées de revanche à quel point on a été aimable pour moi.

« Je suis absolument persuadée que cette haine imaginée entre nos deux peuples finira peu à peu. »

*Et voici la lettre d'un jeune Français, Charles BAS-SOMPIERRE, de Vanves :*

« Je ne saurais trop insister sur le sincère et chaleureux accueil que j'ai reçu à Berlin. Les parents de mon ami, Hans Glaserfeld, m'ont donné maintes fois la preuve de leur amitié et de leur bonté. Hans a été pour moi plus qu'un ami et ses frères firent l'impossible pour m'être agréables.

« Je remercie donc ici, au nom de mes parents et au mien, les dirigeants du Comité d'Echanges Interscolaires franco-allemands et la Ligue allemande des Droits de l'Homme.

« J'ai appris à connaître le caractère de nos grands voisins; fils unique, j'ai aujourd'hui des frères. »

Le Gérant : HENRI BEAUVOIS.



Imp. Centrale de la Bourse  
117, Rue Réaumur  
PARIS

## LE MYSTÉRIEUX ASSASSINAT

de Mrs Florence Wilson  
que complètent "LES DOCUMENTS SECRETS"

Par Maurice PRIVAT

Un volume : 12 frs.

M. Maurice Privat qui, après avoir collaboré aux principaux journaux républicains, a inventé et lancé le Journal Parlé par T.S.F., se consacre, depuis deux ans, à l'histoire secrète de notre temps. Ecrivain brillant, connaissant les mystères de notre époque, il a eu l'honneur de voir boycotter plusieurs de ses œuvres qui révélaient des vérités gênantes.

Il excelle à conter les drames politico-financiers et il en fait des récits plus passionnants que les romans d'aventures. Le nom de Balzac vient à l'esprit en le lisant.

Il publie une collection et fera paraître un volume par mois, complété par les « DOCUMENTS SECRETS », formule originale. Il les écrira seul. Labeur géant, qui dépasse l'imagination, mais qui ne saurait effrayer ce créateur d'envergure. Il excelle à s'informer et à expliquer le dessous des cartes. On pénètre, avec lui, dans les coulisses. On s'instruit en s'amusant, tant il a d'esprit et de bon sens.

\* \*

Le premier ouvrage de cette collection, dont le prix d'abonnement est de cent francs par an (1), est consacré au *Mystérieux Assassinat de Mrs Florence Wilson*, au crime du Touquet. Quel roman d'aventures! Le récit policier le plus prenant est dépassé par cette histoire vraie, qu'on sent appuyée uniquement sur des faits, ce qui la rend plus attrayante, plus humaine. M. Maurice Privat généralise. Il ne se contente pas de raconter: il montre, à travers ce drame, le rôle de la police et de la justice dans une affaire criminelle. Il abonde en souvenirs émouvants. C'est une analyse exacte, digne d'un grand succès.

Le second volume paraîtra à la fin de ce mois, il sera consacré à OUSTRIC ET Cie, complété, comme les autres, par les *Documents Secrets*. Il apprendra ce que la Commission d'Enquête elle-même n'a pas connu de ces affaires retentissantes.

D'après le *Mystérieux Assassinat de Mrs Florence Wilson*, il semble bien qu'une erreur judiciaire ait été commise. M. Maurice Privat expose les faits hardiment, en un style clair, net, de grande allure et l'on comprend, grâce à lui, comment la police et la justice ont pu se tromper. On vit intensément ce crime, dont l'auteur est encore recherché.

Le *Mystérieux Assassinat de Mrs Florence Wilson* prélude de façon remarquable au lancement d'une collection retentissante, qu'il faudra posséder dans sa bibliothèque, pour connaître les grands événements d'aujourd'hui, si ignorés généralement.

Nous souhaitons à M. Maurice Privat non du courage, il n'en manque pas, mais les nombreux lecteurs que sa tentative appelle et qui ne lui feront pas défaut.

(1) Prix de chaque volume douze francs. Envoyer les abonnements avec chèque ou mandat à l'Administrateur des DOCUMENTS SECRETS, 16, rue d'Orléans, à Neuilly, Paris.

298